

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 1 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLÉ-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., océaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

VA-T-ON ASSISTER À UN SENSATIONNEL RETOURNEMENT DE LA SITUATION EN CORÉE ?

Au Conseil de sécurité les Etats-Unis accusent la Chine d'agression en Corée

WASHINGTON, 28 (Reuter). — Les Etats-Unis ont décidé, mardi, d'accuser la Chine communiste d'agression en Corée. M. John D. Hickerson a donné connaissance de cette décision par téléphone à la délégation américaine à l'O.N.U. M. Hickerson a eu un entretien téléphonique avec l'ambassadeur M. Warren R. Austin, peu après l'ouverture de la séance du Conseil de sécurité. On considère comme possible à Washington que M. Austin publie immédiatement le texte de cette plainte.

d'abord les communistes chinois à retirer leurs troupes de la Corée et enfin donne l'assurance aux communistes chinois que les Nations Unies désirent seulement rétablir la paix et l'indépendance de la Corée.

Les accusations américaines

LAKE-SUCCESS, 28. — Hier soir, au Conseil de sécurité, le délégué américain, M. Austin, a déclaré qu'à la suite de l'intervention chinoise, il apparaît douteux maintenant que la guerre de Corée pourra être terminée rapidement. Il a demandé ensuite au représentant de la Chine populaire quels sont les intérêts du gouvernement de Pékin à l'égard de la Corée.

« Y aura-t-il la paix ou la guerre en Extrême-Orient ? a demandé encore M. Austin. La réponse à cette question, a-t-il ajouté, sera donnée lorsqu'on saura si Pékin accepte le jugement des Nations Unies ou, au contraire, si ses autorités lancent un défi à l'O.N.U. »

Mac Arthur affirme que l'intervention chinoise place les forces des Nations Unies devant une situation absolument nouvelle

La situation, dit-il en substance, pose des problèmes qui dépassent l'autorité du commandement militaire, problèmes qui doivent trouver leur solution dans le Conseil de l'O.N.U. et les chancelleries du monde

TOKIO, 28 (Reuter). — Le général Mac Arthur a déclaré que les opérations de ces quatre derniers jours ont montré qu'une « grande partie des forces communistes chinoises comprenant des effectifs de corps d'armée et de divisions, opposent maintenant environ 200,000 hommes aux troupes de l'O.N.U. ». Cette intervention a « ébranlé nos es-

Pessimisme à Tokio où l'on confirme que deux cent mille Chinois ont été lancés dans la bataille

poirs en une intervention chinoise de nature symbolique, et en la fin rapide de la guerre après notre avance jusqu'à la frontière de Corée-Mandchourie ».

Poursuivant sa déclaration, le général Mac Arthur a relevé qu'il apparaît clairement que l'ennemi, en rompant tout contact avec les troupes de l'O.N.U., il y a une quinzaine environ, avait l'intention de se donner le temps nécessaire à une réorganisation secrète en vue d'une prochaine attaque par surprise des lignes de l'O.N.U. avec des forces supérieures en nombre. Il avait l'intention de profiter du gel de tous les cours d'eau. La capacité et l'efficacité de l'intervention des forces aériennes de l'O.N.U. en eussent été diminuées, et l'avance de l'ennemi, comme l'arrivée de renforts et de ravitaillement, en eût été facilitée, mais ce plan a été contrecarré par l'avance des forces de l'O.N.U. qui ont contraint l'ennemi à attaquer plus tôt que prévu.

Le général Mac Arthur a constaté ensuite que les forces de l'O.N.U. auraient mis fin à la guerre en arrivant à la frontière de Mandchourie et que les soldats de l'O.N.U. auraient pu être retirés rapidement, laissant le soin aux Coréens de régler eux-mêmes le problème de la Corée.

En terminant, le général Mac Arthur a constaté que l'intervention chinoise plaçait les forces de l'O.N.U. devant une guerre absolument nouvelle.

Un additif au communiqué

Une heure après la publication de son communiqué, le général Mac Arthur a fait remettre à la presse un additif dans lequel il déclare :

La situation, pour désagréable qu'elle soit, pose des problèmes qui dépassent l'autorité du commandement militaire des Nations Unies, problèmes qui doivent trouver leur solution dans le Conseil des Nations Unies et les chancelleries du monde.

Les milieux informés déclarent que cet additif a pour but d'éviter les erreurs qui pourraient se produire dans l'interprétation du communiqué. Le général affirme, en effet, sans équivoque, que les problèmes posés par « la nouvelle situation », conséquence même de l'intervention des communistes chinois, dépassent sa compétence et devront être réglés à Lake-Success.

Il semble que le commandant en chef des troupes des Nations Unies soit convaincu de l'impossibilité de régler le problème de l'intervention chinoise sur le plan militaire dans les circonstances actuelles.

Sa déclaration signifie-t-elle qu'il

acceptera de passer la main aux diplomates. Ceux qui le connaissent bien en doutent fort. Toutefois, dans la situation présente, les Nations Unies ne paraissent pas en mesure de chasser les Chinois de Corée.

Les événements des deux dernières semaines n'ont certes pas amélioré la position des Nations Unies pour des négociations avec la Chine communiste. Beaucoup espèrent malgré tout que le temps de pause imposé au général Mac Arthur par les événements permettra de préparer la voie à la solution diplomatique d'une situation qui, au cours des derniers jours était devenue une menace réelle pour la paix.

(Lire la suite en dernières dépêches)



Le général Mac Arthur

COUP DE THÉÂTRE AU PALAIS BOURBON

L'Assemblée nationale française vote une motion communiste demandant le renvoi de M. Moch devant la Haute Cour par 235 voix contre 203 et 37 bulletins nuls

M. Pleven remet la démission du cabinet au président de la République qui la refuse

PARIS, 28 (A.F.P.). — C'est en présence de M. René Pleven, président du Conseil, entouré de plusieurs membres du gouvernement, que s'est ouvert hier après-midi, le débat final sur l'affaire des généraux. Les tribunes du public sont comblées et l'hémicycle a rassemblé la quasi totalité des députés.

Après un échange de vues extrêmement tendu sur les procédures de scrutin, l'Assemblée nationale est invitée à se prononcer sur une motion préjudicielle communiste qui reprend l'ordre du jour de l'extrême-gauche demandant le renvoi de Jules Moch en Haute Cour.

Le scrutin est aussitôt ouvert. Si les résultats de ce vote sont positifs, c'est-à-dire s'ils rejettent la nouvelle proposition communiste, l'Assemblée nationale, reprenant le problème à zéro, devra, dans un scrutin ultérieur, choisir entre les quatre ordres du jour primitivement déposés sur le bureau de l'Assemblée.

Au nombre de ces ordres du jour figurent :

1. Une motion communiste — objet du différend — qui demande la comparution de M. Jules Moch devant la Haute Cour.
2. Une motion émanant du mouvement républicain populaire, qui, pratiquement, met l'ancien ministre de l'Intérieur hors de cause, car elle contient dans son texte les termes « passe à l'ordre du jour ».

Un vote de surprise

A la reprise de la séance, à 18 h. 20, M. Edouard Herriot annonce que la motion préjudicielle communiste a recueilli 235 voix contre 203, sur 438 suffrages exprimés. Il y a eu 37 bulletins blancs, 49 députés, membres de la Haute Cour, n'ont pu prendre part au vote. De ce fait la majorité absolue de 236 voix requise pour l'adoption de la motion de renvoi en Haute Cour de M. Jules Moch n'a pas été atteinte.

Bien que la motion préjudicielle communiste ait recueilli 235 voix contre 203 et 37 bulletins nuls, elle n'est en fait « pas adoptée », la constitution

prévoyant la majorité absolue, soit 286 voix pour un renvoi en Haute Cour.

A l'issue du vote, M. Charles Lussy, président du groupe parlementaire socialiste, a déclaré en quittant la salle de séance: « Il n'en reste pas moins que ce scrutin est une honte ».

Immédiatement après le scrutin sur la motion préjudicielle communiste, les ministres se sont réunis en conseil de cabinet au Palais-Bourbon sous la présidence de M. René Pleven.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

LA SESSION ORDINAIRE D'AUTOMNE DU PARLEMENT NEUCHATELOIS A REPRIS HIER

Le Grand Conseil renvoie à deux commissions les projets de loi gouvernementaux sur les traitements et sur le statut de fonctionnaires

Un débat assez animé s'est déroulé au cours duquel on est revenu longuement sur le vote négatif du 8 juillet

Le Grand Conseil a poursuivi hier matin sa session ordinaire d'automne. Il aborde la révision de la loi sur l'assistance judiciaire en matière civile. Le projet du Conseil d'Etat prévoit une modification des sommes allouées par la caisse de l'Etat aux avocats chargés de l'assistance judiciaire.

M. Pierre Favarger (lib.), actuellement doyen du barreau neuchâtelois, expose que, tout en estimant ces sommes encore trop faibles, le corps des avocats est heureux des progrès accomplis. Celui-ci voudrait d'autres améliorations dans ce domaine. Après que M. Henri Martin (rad.) a apporté la garantie de son groupe, M. P.-A. Leuba note qu'il

n'est pas question dans ce projet d'une révision d'ensemble. Celle-ci pourra intervenir plus tard. Le projet est accepté.

Le fonctionnement des fonctionnaires

M. Faure-Bulle (rad.) félicite le Conseil d'Etat d'avoir remis promptement son ouvrage sur le métier, en tenant compte de la volonté de l'électeur. Les chiffres proposés paraissent raisonnables. Le groupe radical les soutient. D'autre part, il faut nommer deux commissions, l'une pour les traitements, l'autre pour le statut.

Voix modérées

M. J.-F. Joly (rad.) note que, pour sa part, le « passé est classé ». Le comité de défense des contribuables reste cependant constitué et s'en tient à ses buts fixés. Il les a fait connaître dans une lettre adressée, à fin septembre, au département, qui n'a même pas accusé réception. Dans cette lettre, le comité remarquait notamment qu'une somme de 400,000 à 500,000 fr. serait bien suffisante, alors que le projet gouvernemental prévoit 720,000 fr. à charge de l'Etat. Entre ces chiffres, on pourrait trouver un terrain d'entente. D'ailleurs, sauf en ce qui concerne les institutrices, le comité se rallie en général aux propositions du Conseil d'Etat. En tout état de cause, ce serait un défi lancé au corps électoral que de rencherir sur celles-ci. Sous ces réserves, l'orateur pourrait accepter la prise en considération.

positions du Conseil d'Etat. En tout état de cause, ce serait un défi lancé au corps électoral que de rencherir sur celles-ci. Sous ces réserves, l'orateur pourrait accepter la prise en considération.

Ce qui devait arriver devait arriver, remarque M. Julien Girard (lib.): certains partisans de la loi, par leur attitude, en ont été les fossyeurs, on pouvait le prévoir. Même à la Chaux-de-Fonds, la majorité a été négative, ce qui réduit à néant l'argument de ceux qui parlent de pression capitaliste ! Une constatation, après ce scrutin, s'impose : à savoir que le peuple n'a pas contesté les salaires des magistrats et fonctionnaires, mais ceux du corps enseignant. Certains membres appartenant à celui-ci ont manqué de tact et de psychologie. Le groupe libéral, néanmoins, est heureux que le Conseil d'Etat ait fait diligence, mais on en vient à se demander si on ne devrait pas avoir un projet pour les magistrats et fonctionnaires et un autre pour le corps enseignant.

Voix socialistes

M. H. Jaquet (soc.) s'insurge contre certains propos tenus. Mieux que le parti radical, le parti socialiste a soutenu la loi du 8 juillet. Les fossyeurs de cette loi sont dans cette enceinte. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat va trop loin dans ses réductions, notamment en ce qui concerne le traitement des institutrices. Songeons à l'avenir. Si les traitements de ces dernières sont trop bas, le recrutement, déjà difficile, deviendra impossible.

M. H. Perret (soc.) s'en prend à son tour, avec quelque vigueur, à M. Joly. Il conteste au comité de défense des contribuables le droit de s'appeler ainsi. Quels que soient les projets, les impôts resteront les mêmes ! Et d'ailleurs il y a différentes catégories de contribuables : les petits et les gros. Et ce sont ceux-ci qui ont envoyé des chèques postaux au comité de défense ! L'orateur répond aussi à M. Girard : Ceux qui ont manqué de tact et de psychologie sont excusables, parce qu'ils étaient ceux à qui on portait préjudice. En conclusion, le projet gouvernemental n'est pas un maximum, c'est un minimum. M. Perret rappelle aussi les générosités de M. Clottu en 1921, dont on devrait s'inspirer. Maintenant, la République se doit d'être un bon patron.

(Lire la suite en 6^{me} page)

IMPRESSIONS DE SÉANCE

Comme on pouvait s'y attendre, le débat sur la deuxième édition du projet de loi sur le traitement des fonctionnaires a pris parfois un tour assez animé.

A aucun moment, certes, nous n'avons assisté à l'un de ces chahuts comme en connaît parfois — mais rarement — notre petit Parlement. Mais il y avait une certaine tension dans l'air. On éprouvait le sentiment que, par son vote négatif de juillet, le peuple avait jeté quelque désarroi chez nos députés qui se demandent si le nouveau projet a chance ou non de passer.

Au vrai, M. Joly tint à exposer pour sa part avec modération les positions actuelles de son comité pour la défense des contribuables. Ce dernier pense qu'une somme de 400,000 à 500,000 fr. (au lieu de 950,000 fr. envisagés par le Conseil d'Etat en juillet et au lieu des 720,000 fr. aujourd'hui prévus) doit être affecté au relèvement des traitements du personnel de l'Etat. Les économies doivent être trouvées dans un effort toujours accru de rationalisation et dans les salaires des institutrices qui, selon les propositions de M. Joly, seraient encore plus payés que celles du canton de Saint-Gall, un

canton avec lequel, économiquement, le nôtre peut se comparer.

Mais cette attitude même provoqua la réaction de la gauche socialiste et de l'extrême-gauche popiste, voire de M. Camille Brandt, qui contestèrent avec vivacité à M. Joly et à son comité le droit de dicter des conditions au gouvernement et de traiter en égal avec lui. Dès lors, on évoqua la campagne qui précéda le scrutin de juillet, on dénonça la mauvaise foi des adversaires de la loi à quoi le président du Comité de défense des contribuables rétorqua que ce n'était pas dans son camp qu'on avait dû signer une rétractation devant le juge. M. Corswant s'insurgea pour sa part contre le fait que des citoyens se groupent en dehors des partis et compara M. Joly au général de Gaulle ! Les Français ont l'homme du 18 juin ». Nous avons donc « l'homme du 8 juillet ! »

Quant à M. Edm. Guinand, il fut à la fois concis et olympien ! Aux uns, il rappela que, tout de même, le peuple avait parlé; aux autres que les traitements devaient subir de toute évidence une adaptation et que le nouveau projet, très étudié, n'exagérait pas en ce sens. Si la loi devait être repoussée une nouvelle fois, le

chef du département des finances se sentirait découragé à quoi, sur le même banc gouvernemental, M. Brandt répliqua que, personnellement, il n'hésiterait pas à repartir à l'assaut. Pourtant, le chef du département de l'instruction publique mit ses amis politiques en garde contre des prétentions qui dépasseraient les propositions du Conseil d'Etat.

Au total, devant la commission, deux conceptions s'affronteront vraisemblablement. On cherchera à gauche, à en juger par certaines interventions socialistes et popistes, à relever certains chiffres prévus, tandis que dans les rangs bourgeois on considérera ceux fixés par le gouvernement comme un maximum. Les porte-parole libéraux, en particulier, ont insisté sur ce fait et ont fait allusion à la possibilité de disjoindre — selon une vieille idée de M. Renaud, croyons-nous — la question du traitement des magistrats et fonctionnaires et celle du personnel enseignant, ce qui eut pour effet de provoquer de nouvelles protestations de M. Corswant.

La parole est à la commission en attendant de l'être, de nouveau, au peuple...

R. Br.

Les conséquences d'un camouflet

Notre correspondant de Paris nous téléphone : L'opération anti Jules Moch, montée de main de maître par les communistes, a, contre toute attente, finalement réussi et dans un scrutin théoriquement préliminaire mais qui pratiquement touchait au fond de l'affaire puisqu'il impliquait une fois de plus le renvoi de M. Jules Moch en Haute Cour, 203 voix seulement se sont prononcées contre la motion de l'extrême-gauche alors que cette dernière en réunissait 235.



M. Jules Moch

Le scrutin secret demandé et obtenu par les communistes a permis ce « mauvais coup » et cela en raison même de l'anonymat du vote qui a permis certains règlements de comptes intérieurs qui en disent long sur la fragilité des combinaisons parlementaires.

Encore que la constitution exigeât 236 suffrages pour entraîner « ipso facto » la comparution de M. Moch en Haute Cour, le fait que l'Assemblée nationale ait mis en minorité le ministre de la défense nationale, a obligé M. Pleven à tirer sur le champ la leçon pratique de ce scrutin, c'est-à-dire de remettre la démission de son gouvernement à M. Vincent Auriol, lequel, pris par les obligations de la réception des souverains danois, la refusa.

La décision de se démettre a été prise immédiatement après le vote à l'issue d'un court conciliabule ministériel, mais non sans que M. Pleven ait auparavant qualifié de « scrutin honteux » la votation au cours de laquelle M. Moch avait été désavoué non seulement par le parti communiste dont 168 membres prirent part au vote, mais également par 67 autres parlementaires dont les deux tiers au moins font partie de la défunte majorité ministérielle.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

Du côté du Thibet

par René Gouzy

Au fil des ondes

par le Père Sorell

Les conséquences du réarmement occidental sur l'économie allemande par Jean Hostettler

AVIS OFFICIELS
VILLE DE NEUCHÂTEL

Recensement de la population

Nous rappelons à la population que les agents recenseurs se présenteront à domicile, afin de recueillir, dès le 1er décembre 1950, les questionnaires y relatifs au recensement fédéral de la population et des logements...

IMMEUBLES

VENTE OU ÉCHANGE éventuellement contre reprise de commerce ou association région vignoble (ouest de la ville) superbe VILLA FAMILIALE deux appartements, confort, vue imprenable...

On cherche à louer, éventuellement à acheter, une petite parcelle de terrain bien ensoleillée, un peu sur la hauteur, près de la forêt...

A vendre dans un village du département du Doubs, région de sapins, 750 m. d'altitude, à proximité de la Suisse: MAISON D'HABITATION spacieuse, garage, remise, eau de source, électricité, force, avec 13 ares de terrain attenant à un vaste terrain communal...

A vendre, à Neuchâtel, une MAISON de trois logements, tout confort, avec garages...

A louer pour tout le début de janvier, un appartement meublé de trois chambres, terrasse, bain, cuisine, chauffage central, dans villa avec jardin...

A VENDRE à Saint-Blaise maison familiale de trois appartements. Vue excellente. Adresser offres écrites à Z. X. 587 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour tout de suite ou pour le 24 mars 1951, aux environs de Neuchâtel, une chambre et une cuisine. Adresser offres écrites à N. P. 695 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement meublé à louer pour date à convenir, quatre à cinq chambres, salle de bains, à proximité gare C.F.F. Très belle vue. Téléphoner au 5 50 12.

DEM. A LOUER Couple cherche une grande chambre meublée avec part à la cuisine. Faire offres à case postale 331, Neuchâtel.

Jeune homme (à l'Université), cherche chambre au centre, de janvier à juillet. Adresser offres écrites à A. G. 682 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche petite chambre meublée. Adresser offres écrites à Z. A. 687 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné de deux personnes cherche à louer de quatre ou cinq pièces, ou à acheter villa ou terrain à bâtir. Adresser offres écrites à P. C. 504 au bureau de la Feuille d'avis.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Perce-Bedaine et Casse-Trogne ou Les cadets de Gascogne Roman de cape et d'épée par RENÉ VALENTIN 56

Ce plan était le suivant: un important groupe de calvinistes sans armes pénétrerait dans la ville sous prétexte de présenter une requête au jeune roi relativement à une plus grande liberté pour l'exercice du culte. Il était à prévoir qu'on leur laisserait le champ libre. Si le fait se révélait exact, ils profiteraient de leur grand nombre pour s'emparer des remparts et des portes de la ville. Entre temps, on masserait des forces d'infanterie près des brèches avec mission de prêter main forte à ceux de l'intérieur. Si cependant l'accès de la ville était refusé aux solliciteurs, on avait prévu qu'une troupe de cavalerie,

On cherche si possible une ou deux grandes chambres indépendantes, eau courante, au centre. Adresser offres écrites à A. B. 694 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES A louer, à personne sérieuse, jolie chambre indépendante meublée, chauffée. Eau courante. Tél. 5 40 70.

Chez dame seule, à louer jolie chambre dans un immeuble moderne, vie, confort, usage de la salle de bains; près du Jardin anglais, à dame tranquille. Ecrire sous chiffres N. F. 690 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie CHAMBRE, tout confort. Manège 5, 2me.

Belle chambre meublée, chauffage, à louer. Bassin 14, 3me à droite.

CHAMBRE à louer à jeune homme sérieux. Confort, Bellevaux 11.

PENSIONS Bonne pension, avec ou sans chambre. Tél. 5 44 89 M. Chotard, Bellevaux 10.

OFFRES D'EMPLOIS Je cherche pour début de janvier ou pour date à convenir, une JEUNE FILLE sérieuse, active et aimant les enfants pour aider au ménage et s'occuper de deux garçons, 2 et 3 ans. Congés réguliers. Offres avec présentations de salaire à Mme Itten-Urech, Anet.

Monsieur âgé cherche personne d'un certain âge pour tenir son MÉNAGE et lui donner quelques soins. S'adresser à M. Jean Weber, Liserons 20.

ON CHERCHE REPRÉSENTANT pour Neuchâtel désireux de s'assurer une bonne existence, par un travail indépendant qui exige de l'initiative. Les candidats qui ne connaissent pas la branche recevront une bonne formation et seront introduits auprès de la clientèle particulière. Fixe, frais et commissions. Il faut avoir un âge minimum de 28 ans, une présentation correcte et aimer le travail. Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et photographie, sont à adresser sous chiffres S. A. 5889 St. à Annonces suisses S. A., Bâle

Importante maison d'édition du canton d'Argovie cherche, pour son service étrangers, une employée de bureau active et consciencieuse, ayant quelques notions d'allemand. Travail varié. Place stable. Faire offres avec photographie, présentations de salaire et copies de certificats sous chiffres OFA 7062 R, à Orell Füssli-Annonces, Aarau.

Nous cherchons un commissionnaire Entrée immédiate ou pour début de janvier. Se présenter AUX 2 PASSAGES S. A.

Collaboration Monsieur dans la quarantaine, sérieux, actif, possédant capital, cherche collaboration. Commerce ou industrie. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire sous chiffres L. L. 673 au bureau de la Feuille d'avis

On cherche si possible une ou deux grandes chambres indépendantes, eau courante, au centre. Adresser offres écrites à A. B. 694 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une fille de cuisine Entrée immédiate. Faire offres à Foyer Favag, Monruz 36.

On cherche pour tout de suite un jeune commissionnaire Maison Hess, fleuriste, Treille 3.

Urgent. Je cherche pour le mois de décembre une personne pouvant venir à mon domicile pour s'occuper d'un enfant de six mois. S'adresser: Favargé 4, rez-de-chaussée, à droite.

On cherche pour tout de suite jeune fille sérieuse, pour aider au ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

On cherche pour tout de suite une personne d'un certain âge pour tenir son ménage et soigner un petit enfant. Place facile. A. Botteron, boulangerie, Fausaises - Brayes, Neuchâtel. Tél. 5 22 07.

VOYAGEURS (ES) en TROUSSEAUX et linge de maison, seraient engagés, pour le canton de Neuchâtel, par une maison spécialisée. Conditions intéressantes et situation d'avenir pour voyageurs capables. Seules les offres de personnes ayant occupé une place analogue ou connaissant la branche à fond seront prises en considération. Offres manuscrites avec copies de certificats et photographie sous chiffres P. 19177, à PUBLICITAS, LAUSANNE.

Nous cherchons VENDEUSES expérimentées, au courant de la branche textile. Se présenter AUX 2 PASSAGES S. A.

Entreprise pharmaceutique de la Suisse centrale cherche pour la correspondance générale et allemande, une jeune sténo-dactylo expérimentée, possédant une solide formation professionnelle, de langue maternelle française et ayant de bonnes notions d'allemand et si possible d'italien. Entrée immédiate ou à convenir. Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie sous chiffres 23296 TT, à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL.

cherche place auprès d'un monsieur seul, éventuellement avec enfant, pour tenir le ménage et cuisiner. Adresser offres écrites à R. M. 658 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 30 ans, ayant permis pour auto, cherche place de chauffeur-livreur ou autre emploi dans commerce ou industrie. Adresser offres écrites à X. B. 663 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place dans une famille sans enfants en qualité de bonne. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à S. A. 691 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne d'expérience, très capable, de toute confiance, cherche situation auprès de dame ou monsieur âgé, en qualité de gouvernante et dame de compagnie. Peut fournir les meilleures références, ainsi que certificats. Adresser offres écrites à M. P. 656 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE deux porcs l'un de 160 kg. et l'autre de 90 kg. environ, ainsi que six beaux canards, chez J. Zihlmann, Rochefort.

A VENDRE manteau 45 fr., veston 35 fr., pour homme, taille 46, souliers de ski No 39, 20 fr. Tél. 5 28 25.

UN CONSEIL! Pour votre souper, l'excellent gâteau au beurre de chez LEHMANN Treille 2 Un délice...

La femme qui désire être bien corsetée porte le corset Reber Bandagiste Saint-Maurice 7 NEUCHÂTEL GAINES élastiques de première qualité. A vendre beau diner complet, neuf, et un thé. Ecrire sous chiffres E. B. 697 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE buffet de service, commode, armoire, table, bureau, coiffeuse, fauteuil chaise, glace, tableau, Guilloid, rue Fleury 10, Tél. 5 43 90.

Trains électriques «LIONEL» Très intéressants. Marche arrière et arrêt commandés à distance. Dérochage électrique des wagons. Sifflet et fumée depuis le tableau de commandes sur n'importe quelle position de la voie. Seul, Lionel construit un train électronique, Fr. 545.-. En vente chez PORRET-RADIO SPECIALISTE Sevon. NEUCHÂTEL. Faites réserver dès maintenant.

Parapluies Grand choix depuis Fr. 10.80 BIEDERMANN NEUCHÂTEL Allez-y chez loup «Aux Occasions», place du Marché. Vous y achetez bon marché.

A VENDRE limousine, sept places, 1936, huit cylindres, 20 CV. Prix intéressant. Offres sous chiffres OFA 6004 S, Orell Füssli-Annonces, Soleure.

A enlever tout de suite une cuisinière à gaz marque «Le Réve», en parfait état, prix très avantageux. S'adresser après 18 heures: Mme Veure Boffy, rue E-Roulet 17, Peseux.

Jeune chien (3 mois) berger allemand pure race avec papiers d'ascendance, à vendre à conditions avantageuses contre bons soins assurés. Demander l'adresse du No 692 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre 19,9 CV, limousine bleue, modèle 1947. S'adresser: téléphone No 5 34 24.

Antiquité bébé, trumeau, canapé, glace, table Louis XV, table à jeu, coffret, six chaises Louis XV, six chaises Louis XVI, cinq chaises, gondole, gravures, porcelaines, bibelots, pendules, bibelots, Guilloid, meubles, rue Fleury 10, téléphone 5 43 90.

A vendre manteau, 55 fr.; veston, 35 fr., pour homme, taille 46; souliers de ski No 39, 20 fr. Tél. 5 28 25.

ASPIRATEURS à l'état de neuf. Garantie un an 75 fr. Flvaz, hôtel Faucon, la Neuveville, tél. 7 91 25.

A vendre un lit d'enfant, avec matelas; une chaise d'enfant; une poussette de chambre. S'adresser Gilbrat 2, 1er étage.

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Parapluies Grand choix depuis Fr. 10.80 BIEDERMANN NEUCHÂTEL Allez-y chez loup «Aux Occasions», place du Marché. Vous y achetez bon marché.

A VENDRE limousine, sept places, 1936, huit cylindres, 20 CV. Prix intéressant. Offres sous chiffres OFA 6004 S, Orell Füssli-Annonces, Soleure.

A enlever tout de suite une cuisinière à gaz marque «Le Réve», en parfait état, prix très avantageux. S'adresser après 18 heures: Mme Veure Boffy, rue E-Roulet 17, Peseux.

Jeune chien (3 mois) berger allemand pure race avec papiers d'ascendance, à vendre à conditions avantageuses contre bons soins assurés. Demander l'adresse du No 692 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre 19,9 CV, limousine bleue, modèle 1947. S'adresser: téléphone No 5 34 24.

Antiquité bébé, trumeau, canapé, glace, table Louis XV, table à jeu, coffret, six chaises Louis XV, six chaises Louis XVI, cinq chaises, gondole, gravures, porcelaines, bibelots, pendules, bibelots, Guilloid, meubles, rue Fleury 10, téléphone 5 43 90.

A vendre manteau, 55 fr.; veston, 35 fr., pour homme, taille 46; souliers de ski No 39, 20 fr. Tél. 5 28 25.

ASPIRATEURS à l'état de neuf. Garantie un an 75 fr. Flvaz, hôtel Faucon, la Neuveville, tél. 7 91 25.

A vendre un lit d'enfant, avec matelas; une chaise d'enfant; une poussette de chambre. S'adresser Gilbrat 2, 1er étage.

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Parapluies Grand choix depuis Fr. 10.80 BIEDERMANN NEUCHÂTEL Allez-y chez loup «Aux Occasions», place du Marché. Vous y achetez bon marché.

A VENDRE limousine, sept places, 1936, huit cylindres, 20 CV. Prix intéressant. Offres sous chiffres OFA 6004 S, Orell Füssli-Annonces, Soleure.

A enlever tout de suite une cuisinière à gaz marque «Le Réve», en parfait état, prix très avantageux. S'adresser après 18 heures: Mme Veure Boffy, rue E-Roulet 17, Peseux.

Jeune chien (3 mois) berger allemand pure race avec papiers d'ascendance, à vendre à conditions avantageuses contre bons soins assurés. Demander l'adresse du No 692 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre 19,9 CV, limousine bleue, modèle 1947. S'adresser: téléphone No 5 34 24.

Antiquité bébé, trumeau, canapé, glace, table Louis XV, table à jeu, coffret, six chaises Louis XV, six chaises Louis XVI, cinq chaises, gondole, gravures, porcelaines, bibelots, pendules, bibelots, Guilloid, meubles, rue Fleury 10, téléphone 5 43 90.

A vendre manteau, 55 fr.; veston, 35 fr., pour homme, taille 46; souliers de ski No 39, 20 fr. Tél. 5 28 25.

ASPIRATEURS à l'état de neuf. Garantie un an 75 fr. Flvaz, hôtel Faucon, la Neuveville, tél. 7 91 25.

A vendre un lit d'enfant, avec matelas; une chaise d'enfant; une poussette de chambre. S'adresser Gilbrat 2, 1er étage.

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Mesdames! Attention! Dans votre avantage, il est préférable que vous vous serviez chez la corsetière spécialiste. Grâce à ses conseils judicieux et à son expérience, chaque article que vous achetez est étudié minutieusement et adapté de façon parfaite à votre corps. Chaque modèle est essayé puis ajusté à votre ligne. Il est très rare en effet qu'une gaine ou un soutien-gorge soit fabriqué à votre taille exacte. L'expérience prouve que chaque femme élégante a une personnalité propre et que l'article de confection, s'il veut souligner cette personnalité, doit être essayé et adapté à la cliente. Nous cherchons avant tout à contenter chaque cliente, à lui donner surtout cette sensation d'aise parfaite. Rien n'est laissé au hasard, tous les détails ayant leur importance. Une retouche soigneusement faite vous évitera plus tard bien des désagréments. Mme L. ROBATEL ÈRES-CORSETS CHAVANNES 3 - Tél. 5 50 30

Encore de bonnes affaires

sur table
au parterre!

COUPONS
de lainages

COUPONS
de soieries

COUPONS
de cotonnades

COUPONS
de rideaux

prix très avantageux

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Neuchâtel

Corset d'Or
ROSE-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2, NEUCHÂTEL

Notre grand choix en
**corsets,
corselets,
gaines élastiques,
gaines-culottes
et soutien-gorge**

dans tous les genres et tous les prix, peut satisfaire le goût le plus difficile!

Avant de faire votre choix, renseignez-vous chez nous, nous vous conseillerons dans votre intérêt. Notre expérience de plus de 30 ans est une garantie de vous servir au mieux.

5% Timbres S.E.N. & J.

DÉCOLLETÉS



GRAND ET BEAU CHOIX

Demandez à voir nos modèles sans engagement de votre part

CHAUSSURES J. KURTH S.A.
NEUCHÂTEL



Notre belle confection

est réputée par sa qualité, son élégance et ses prix avantageux

MANTEAUX beau lainage uni et fantaisie, façon redingote ou vague 149.- 98.- **69.-**

ROBES toutes les dernières nouveautés, façons et teintes nouvelles 89.- 55.- **39.-**

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.
TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX



DUROMATIC
la marmite à vapeur la plus simple
Ouverture totale de la casserole qui facilite le nettoyage. Livrable en

4 1/2	6	10 l.
60.-	67.50	92.50 fr.

Baillo S. A.

Plus de poches trouées...



avec le **Porte-clefs** de chez **BIEDERMANN** Neuchâtel



SERINGUE A PATE
Nouveauté épatante pour faire des petits desserts **Fr. 12.50**

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

La GLACE est BONNE
mais il faut des patins bien aiguisés pour **Fr. 1.50** chez **G. CORDEY**
CYCLES - VÊTEMENTS DE SPORT - MOTOS
Place Purry 9 Ecluse 29

Pour un beau **VÊTEMENT** sur mesure d'une coupe impeccable, confection sur mesure ou confection, chez **AUBRY** tailleur

on est bien servi à des PRIX encore INTÉRESSANTS.
Grand choix en tissus anglais pour manteaux et complets.
Pas de grandes vitrines: Magasin et salon à l'ÉTAGE.
Temple-Neuf 4 - Centre-Ville - Tél. 5 10 20

PROTHOS vous offre une forme pour chaque pied



depuis **Fr. 44.80** (tca compris)
Formes confortables

BERNARD & Co

Toujours du nouveau
chambre à coucher, dressoirs, commodes, armoires, divans, matelas, duvets, oreillers neufs, tables, chaises, fauteuils, pousettes de chambre, berceaux, canapés, régulateurs, mannequins, placés, radios, cuisinières à gaz, jouets, chapeaux neufs, etc. Marcelle Rémy, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

Parfumerie CLAUDE FONTAINE
La révélation du **Salon de la Beauté** Paris
La crème **NUTRICIA TEINTÉE**
le seul fond de maquillage coloré qui soigne la peau en l'embellissant
Produits de beauté du Dr N. G. Payot

Une idée pour vos cadeaux de fêtes

Tous les **Mouchoirs** pour **dames** **messieurs** **enfants**

ASSORTIMENT SANS PRÉCÉDENT A TOUS LES PRIX EN COTON ET EN FIL
Notre réputation... la qualité

Savoie-Petitpierre S.A.
RUE DU SEYON NEUCHÂTEL
Spécialistes

Spécialité de rideaux
L. DUTOIT-BARBEZAT
Rue de la Treille - Neuchâtel
Magasin au 2me étage

Pour la confection de vos rideaux

Grand choix de **TULLES MARQUISSETTES**
ECHANTILLONS SUR DEMANDE



Beaux jouets
AUX **ARMOURINS** NEUCHÂTEL

Prévenir vaut mieux que guérir!
N'attendez pas que se déclarent les premiers symptômes de **l'artériosclérose**
Commencez votre cure d'automne au moyen des véritables **Capsules WEKA** à l'huile d'ail

sans goût ni odeur

Vertiges, Surmenages, Fatigues, Bouffées de chaleur, Troubles de la digestion, annoncent généralement de graves maladies.
Avant qu'il ne soit trop tard, exigez chez votre pharmacien les véritables **CAPSULES WEKA**



Boîte pour une semaine Fr. 5.72
Boîte pour un mois (cure) Fr. 17.16

... et maintenant une **Boston** fermentée donc particulièrement aromatique

Nos articles et nos documents d'actualité

DU CÔTÉ DU THIBET

Un lecteur de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » m'écrit du Val-de-Travers pour me demander quelques renseignements sur le Thibet « que vous connaissez si bien », croit-il devoir ajouter. A la même occasion, Radio-Genève m'a également transmis, pour y répondre, un questionnaire détaillé que lui avait adressé un auditeur vaudois. Preuve que ce lointain pays, peu hospitalier — dans tous les sens du mot — fait figure d'actualité, cela pour les raisons que vous savez.

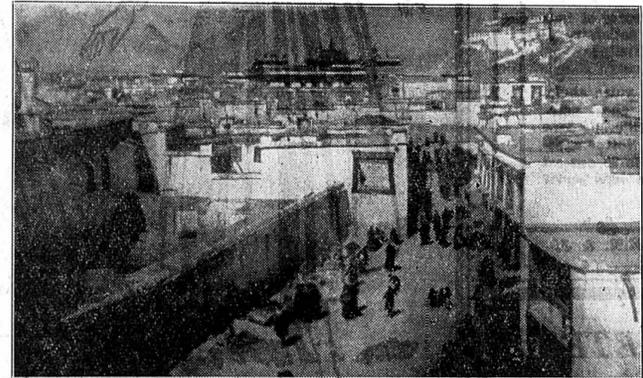
« Le Thibet que vous connaissez si bien », m'écrivait donc un lecteur. Or je n'y ai jamais mis les pieds. Par contre, on m'en a souvent parlé alors que je séjournais aux Indes et à Ceylan. De plus, des voyageurs émérites, comme mon ami le professeur Arnold Heim ou Ella Maillart qui, eux, sont allés là-bas, m'ont abondamment documenté sur le pays dont nous allons tenter de donner quelque idée au lecteur.

Rappelons tout d'abord que le Thibet, dont l'altitude moyenne dépasse les 4000 mètres, occupe une superficie de quelque 2 millions de kilomètres, ce qui représente à peu près cinquante fois celle de la Suisse. La population, en partie nomade, est évaluée — très approximativement — à 3 millions d'âmes dont un tiers est constitué par les lamas ou moines bouddhistes, vivant dans les trois mille monastères de cette théocratie. Le Thibet git au nord du puissant rempart de l'Himalaya et s'est sur son territoire que l'immense Brahmapoutra prend sa source.

Sous certains rapports, en vertu de son isolement et du très rude caractère de son climat, le Thibet est demeuré fort arriéré. Pas de voies ferrées, peu de routes... et partant point d'autos qui ne pourraient

d'ailleurs point circuler sur les « las », les passes haut perchées et encombrées de neige durant une bonne partie de l'année. Seuls les yacks, là, peuvent servir de bêtes de somme : ils jouent, au Thibet, le même rôle que les lamas (à quatre pattes !) de la Bolivie ou du Pérou.

Puisque nous parlons de ces cols



Une des rues principales de Lhasa. A l'arrière-plan : à droite, le « Potala » ; au centre, la cathédrale ; à gauche, le collège de Médecine.

de montagne, rappelons que les vailants religieux du Grand Saint-Bernard ont installé, au sommet d'une de ces passes, celle de Latsa, un hospice, dit Saint-Bernard du Thibet. Ce furent deux chanoines de la maison mère qui, en 1932, allèrent reconnaître les lieux, au prix d'un très dur et périlleux voyage, effectué à ski et avec un équipement rudimentaire. A plusieurs reprises, les intrépides voyageurs durent coucher à la belle étoile par 20 ou 25 degrés au-dessous de zéro !

En dépit de ce que nous disions plus haut, il a été établi qu'une civilisation avancée existait au Thibet bien avant l'ère chrétienne. C'est en 1270 seulement, toutefois, que le premier empereur mongol Koubli Khan octroya leur indépendance aux Thibétains « en reconnaissance des leçons de sagesse que lui avaient

données les moines » dont l'un, Cakya, devint le maître absolu du pays, le dalaï-lama, ainsi qu'on l'appela plus tard.

Peu d'étrangers, on le sait, ont pu pénétrer au cœur mystérieux du Thibet. Parmi ceux-ci, on a cité, à tort, Marco Polo. En fait, le premier Européen qui pousse jusque dans ces lointains parages, voilà un siècle, fut le R. P. Huc. Plus tard vint l'explorateur suédois Sven Hedin, le colonel Younghusband (que j'ai eu l'honneur de connaître à

Londres où il présidait la R. G. S., la société de géographie devant laquelle j'avais été appelé à donner une conférence), Savage Landor, bien oublié aujourd'hui, Mac-Govern et d'autres encore.

Parmi ces explorateurs, il convient de consacrer une mention spéciale à une vaillante Française, Mme Alexandra David-Neel qui, en 1923, passa deux mois à Lhasa. En 1911, Mme Neel avait été envoyée aux Indes par le ministère de l'Instruction publique, chargée de la mission d'étudier des textes philosophiques bouddhistes. C'est alors qu'elle rencontra le dalaï-lama que les Chinois avaient chassé de Lhasa. Depuis ce moment, Mme David Neel fut obsédée du désir de pénétrer à tout prix dans la ville sainte.

Elle passa d'abord deux ans dans une caverne, à 4000 mètres d'altitude, vivant comme un indigène, en compagnie d'un ermite qui lui enseigna le thibétain. De 1918 à 1921, elle vécut dans un monastère puis, se jugeant suffisamment préparée, elle tenta de réaliser son audacieux projet, mais dut s'y reprendre à quatre fois avant d'atteindre Lhasa où elle pénétra enfin en 1923, avec un jeune Thibétain qu'elle avait adopté. Déguisée en mendiant, les deux voyageurs demandèrent l'aumône le long de la route. Après des journées de marche harassante, à travers des forêts immenses et des régions tout à fait solitaires, Mme Neel et son compagnon atteignirent Lhasa, où ils vécurent deux mois, menant une existence misérable, mais sans être démasqués.

Mme David Neel a publié sur ses aventures expéditions au Thibet un volume remarquable dont on ne saurait trop recommander la lecture.

René GOUZY.

Au fil des ANDES

Frère Jack, frère Jack, dormez-vous ? Les deux savent que tous les sans-filistes aiment ce fantaisiste et qu'ils ont des trésors d'indulgence à l'égard de ce joyeux lascar. Ceci bien établi, qu'on nous permette une petite et bienveillante question : que deviendraient l'horaire et le déroulement des programmes établis, si les gens qui les animent apportaient autant de désinvolte fantaisie à l'heure qui leur est dévolue ? (Mardi d'octobre, de novembre, entre beaucoup d'autres mardis.)

Entre chien et loup, comme on dit, le 14 novembre, nous avons goûté un agréable quart d'heure en compagnie de deux musiciennes qui s'accordent fort bien, Mlle Lucy Wattenhofer, soprano, et Mlle Dobos, pianiste. Notre concitoyenne choisit souvent et avec beaucoup de bonheur, des airs et mélodies peu connus, qui contiennent et transmettent des choses charmantes. Nous pensons en particulier aux mélodies de Carlo Bolter, sur de gracieux textes de Maurice Budry.

Un grand compositeur suisse, servi par de grands interprètes, ce fut, ce même soir, Arthur Honegger : sa « Danse des morts », écrite sur des poèmes de Paul Claudel, groupa une phalange de musiciens brillants : Charles Panzera, Mme Turba-Rabier, la chorale d'Yvonne Gouvernè, l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire de Paris, avec Ch. Munch. Enfin, le rôle considérable du récitant était tenu par l'acteur Jean-Louis Barrault. Sa diction parfaite donnait une clarté, une force magnifique au texte ; chose très difficile, le ton du récitant demeura toujours énergique, vibrant, et ne tomba à aucun moment dans le pathos que nous devons souvent supporter — je ne sais pourquoi — dès que d'autres récitants moins brillants ont à développer des textes religieux ou d'inspiration mystique. L'ensemble vocal et la messe instrumentale firent une profonde impression aussi.

Chose curieuse et intéressante, l'émission radio-scolaire du 15 novembre se passa chez un professeur de diction et de déclamation du Conservatoire de Lausanne, Paul Pasquier, acteur de grand mérite, comme on sait. Cette leçon de « bien dire » aura, nous l'espérons, profité également à des adultes : nous n'échappons pas, hélas ! à des erreurs, à des lourdeurs, au fatal déplacement de l'accent tonique, chez nous ! Il est bon que, parfois, la fêrule soit brandie devant nos négligences en ce domaine.

Chroniqueur-dessinateur, on le sait, aux « Nouvelles littéraires », « Serge » est l'historien des gens du voyage. Il nous présente, dans sa chronique du jeudi à 14 heures (Paris-Inter) les « jeux et les ris » du cirque — qui sont parfois tragédies et larmes, en bonimenteur de première force. Aux accents si caractéristiques des fanfares de cirque, il évoque, décrit, montre réellement, les artistes, les as et les cracks, les clowns et les équilibristes, dans une langue très particulière, celle-là même qui nous enchante chez les parleurs et amuseurs de la piste.

Petite question : Les « destins du monde » offrent aujourd'hui dans leur sens propre, beaucoup de dissonances déjà et de désagréables accents. Est-il par conséquent indispensable que les accords précédant et annonçant cette émission du soir soient si peu harmonieux, si peu plaisants, eux aussi, à nos oreilles ?

Seul, l'émetteur de Monte-Ceneri a donné, chez nous, une retransmission directe et intégrale, le 22 novembre, du match de football Suisse-Allemagne, à Stuttgart. Il nous fallut donc, si nous ne savons pas l'italien, brancher notre appareil sur Insbruck. Là, de bons speakers, habiles et objectifs, nous ont tracé toutes les péripéties de cette rencontre ; elle eut lieu devant cent mille spectateurs, sous une pluie qui tombait, paraît-il, vigoureusement, dans le stade Neckar, moins violemment, cependant, ai-je pensé, que les tonitrueuses ondes d'encouragement et d'enthousiasme des assistants !

De grands orchestres symphoniques tels que Lamoureux, l'orchestre du Conservatoire, Pasdeloup, font des enregistrements très remarquables de ces choses charmantes — et rares — les meilleures opérettes du répertoire français. Nous avons eu la belle sélection d'airs de « Ciboulette » et de l'« Amour masqué », de R. Hahn ; une autre, par l'orchestre du Conservatoire, des fameuses « Cloches de Corneville », de Planquette, toutes ces productions de chanteurs et cantatrices de grand renom. Telle encore fut, le 23 novembre, la grande sélection de « La fille de Madame Angot », de Lecocq, où faisaient merveille les voix de Joseph Peyron, des Michel Denis, chanteurs fort brillants. De telles auditions, un genre de musique à la fois si charmante et si gaie, si française enfin, causent un vif plaisir aux auditeurs demeurés indéfectiblement fidèles à ces spectacles d'aujourd'hui, que l'on remplace trop souvent de nos jours par des productions beaucoup moins fines et gaies.

LE PERE SORELL.

Les conséquences du réarmement occidental sur l'économie allemande

(Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 13 et 25 novembre 1950)

III

Le comité de direction de l'Union européenne des paiements a décidé dernièrement d'accorder à l'Allemagne occidentale une aide exceptionnelle de 180 millions de dollars, sous réserve de l'approbation du conseil de l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.). Cette ratification de principe était chose faite le 15 novembre.

Pour comprendre la portée de cette décision, il faut savoir que la République fédérale dispose dans le fonds commun de l'U.E.P., d'un « quota » de 320 millions d'unités de compte équivalentes au dollar américain. Dans cette gigantesque caisse de compensation internationale qu'est l'Union européenne des paiements, le déficit de l'Allemagne occidentale vis-à-vis des autres pays membres ne peut dépasser ce plafond.

Or, ce déficit, qui était évalué le 30 septembre dernier à 175 millions de dollars, n'est pas éloigné aujourd'hui du maximum prévu. On saisit dès lors que si aide ne lui avait pas été accordée, la République fédérale aurait dû réduire ses importations.

Ceci dit, il importe de connaître les raisons de cette crise allemande d'autant plus étonnante à première vue qu'elle surgit au moment où la France, par exemple, est créancière de l'Union pour 190 millions de dollars, et où la Grande-Bretagne a pu réduire de 150 à 70 millions de dollars son solde débiteur initial.

Le baromètre de la situation économique allemande paraît d'ailleurs être à la hausse : le chômage est en régression et la production industrielle dépasse celle de 1936. Mais l'Allemagne a importé ces derniers temps beaucoup plus qu'elle n'a exporté de marchandises, ce qui a fait s'élever le déficit de sa balance commerciale.

En face de cette situation, le comité de direction de l'U.E.P. a étudié de près les raisons de l'accroissement des importations allemandes, et s'est aperçu que le gouvernement de Bonn n'avait pas surveillé d'assez près les achats de marchandises à l'étranger. Plus encore, il aurait accordé des crédits trop importants et autorisé des investissements excessifs.

En fait, il semble bien qu'il faille attribuer à la spéculation pure et simple les difficultés actuelles de l'Allemagne occidentale. L'achat des matières premières a été forcé en prévision de la hausse des prix et du risque de pénurie.

Certes, la République fédérale est en mesure de rééquilibrer sa balance des comptes au bout de quelques mois. Mais le fera-t-elle ? Il y a des précédents qui ne sont pas très encourageants. On se souvient, en effet, que le IIIe Reich s'efforça, avant le conflit de 1939, d'être toujours débiteur dans les clearings, débiteur « volontairement insolvable » pour obtenir de nouveaux crédits ou de nouveaux avantages. C'est ce qu'écrivit l'« Agence économique et financière ». Quant au « Financial Times », il se pose aussi la

question : « Qu'arrivera-t-il si l'Allemagne ne peut pas, ou ne veut pas remettre ses paiements extérieurs en ordre avant que les facilités de crédits supplémentaires que lui octroie le comité directeur de l'U. E. P. ne soient épuisées ?

Aux termes des règlements actuels de l'Union européenne des paiements, l'Allemagne devra régler en or ou en dollars le montant de ses dettes dépassant le « quota » qui lui a été assigné. Si elle ne le peut pas, elle n'aura d'autres possibilités que de suspendre sa participation à l'U. E. P. ou de se retirer de cette organisation. Or, actuellement, l'Allemagne ne possède pas les quantités d'or ou de dollars suffisantes pour effectuer ces règlements ».

C'est bien pourquoi le conseil de l'O.E.C.E. a invité le gouvernement de Bonn à établir un programme détaillé des mesures prises et de celles qu'il a l'intention de prendre pour remédier au déséquilibre de la balance des paiements. Ce n'est qu'après réception du programme d'action allemand que l'O.E.C.E. prendra sa décision définitive.

Pourtant, nous l'avons dit, le baromètre économique est à la hausse en Allemagne. Les répercussions de la guerre de Corée ont imprimé un nouvel essor à l'industrie germanique qui s'était déjà relevée de ses ruines avec une rapidité qu'un expert américain a qualifié de « phénomène ». Loin de songer à limiter la production de l'Allemagne occidentale, les Alliés — plus particulièrement les Etats-Unis — pensent maintenant qu'il serait utile de favoriser son développement, et ceci d'autant plus qu'on demande à la République fédérale de participer à la défense de l'Occident.

D'ailleurs, l'Allemagne se sent prête à reconquérir les marchés internationaux. Certains indices sont révélateurs de cet état d'esprit. Les techniciens allemands de l'industrie sidérurgique qui se sont réunis dernièrement à Dusseldorf ont affirmé que la production germanique pourrait bientôt rivaliser avec celle des pays étrangers. Grâce à une meilleure distribution des matières premières et par une rationalisation du travail encore plus poussée, il serait possible d'obtenir un abaissement des prix de revient. Les frais d'investissement provoqués par l'achat d'un nouvel outillage lourd, le seul qui permette une production capable de concurrencer heureusement les entreprises européennes et peut-être même celles des Etats-Unis, pourraient être ainsi amortis.

Les exigences du réarmement obligent les Etats-Unis à restreindre certaines de leurs exportations. En outre, les prix augmentent. Les industriels allemands espèrent bien tirer parti de cette situation en se substituant sur certains marchés à l'Amérique. Il leur faut pour cela augmenter leur production et, si possible, stabiliser leurs prix. On comprend mieux, dès lors, que le ministre allemand de l'économie, M. Ehrhardt, se soit prononcé dernièrement contre toute politique de con-

tingement. Il a vivement pris la défense des industriels en déclarant qu'ils ne devaient en aucun cas supporter les charges entraînées par la contribution de l'Allemagne à la défense de l'Europe. « Les ressources nécessaires à l'Etat fédéral, dit-il, doivent être prélevées au stade de la consommation, et non à celui de la production. Les acheteurs ne seraient que les victimes apparentes de cette disposition, car une élévation de la production s'exprimerait, à délai plus ou moins long, par une augmentation de revenu national et un abaissement des prix. »

Protégée des désordres sociaux par la présence des troupes d'occupation, l'Allemagne occidentale va-t-elle profiter des difficultés qu'éprouvent les autres nations par suite du réarmement pour reprendre sa place dans l'économie mondiale ? L'avenir nous le dira.

Jean HOSTETTLER.

Les Russes posséderaient une arme extraordinaire

LONDRES, 28. — Le journal dominical « People » publie un rapport de son correspondant de Washington, Kent Hunter, qui donne des précisions sur les armements atomiques de l'U. R. S. S. Hunter affirme que les services américains d'espionnage ont établi les points suivants :

1. Les Russes ont un stock d'une soixantaine de bombes atomiques et en produisent quatre autres chaque mois.
2. Ils disposent de deux types de bombardiers à réaction pour la guerre atomique. Ces appareils ont une vitesse de 800 km/h. et un rayon d'action de 2400 kilomètres qui, avec l'emploi d'un réservoir supplémentaire, peut être porté à 6500 km. Ce qui suffirait à atteindre tous les points stratégiques des Etats-Unis.
3. Pour la défense d'attaques atomiques, l'U. R. S. S. disposerait maintenant d'un projecteur à rayons cosmiques qui pourrait fondre immédiatement les parties métalliques des avions agresseurs dans un rayon de 24 kilomètres.

L'humanité ne daterait pas d'hier...

Mme Maria Mottl, archéologue viennoise, a découvert une tête de hache en os, qui serait vieille de 130.000 années, et qui constituerait le plus ancien outil trouvé jusqu'à présent dans le monde.

Mme Mottl a informé la commission spéléologique fédérale qu'elle avait fait sa découverte dans la grotte de Repolust, au nord de Graz, dans une couche de terrain que l'on estime vieille de 130.000 ans.

Si cette estimation est correcte, cette tête de hache remonterait à la période entre l'avant-dernière et la dernière période glaciaire, et démontrerait un niveau de développement humain beaucoup plus élevé qu'on ne le supposait.

A la Société neuchâteloise des sciences naturelles

La navigation aérienne au long cours

Dans sa séance du 24 novembre 1950, tenue au laboratoire suisse de recherches horlogères, sous la présidence de M. Cl. Attinger, M. Willy Eichenberger, de l'Office fédéral aérien, a fait une conférence intitulée : « La navigation aérienne au long cours », illustrée de nombreuses projections.

La navigation aérienne au long cours est très jeune, comparée à la navigation maritime. Elle s'est développée surtout pendant la dernière guerre, parce que les avions de l'« Air Transport Command » allié devaient ravitailler des armées opérant à des milliers de kilomètres de leurs bases et que les bombardiers devaient souvent franchir de grandes distances.

Les navigateurs doivent préparer les itinéraires à grande distance avec soin, étudiant suffisamment à l'avance plusieurs parcours en tenant compte spécialement de leur sécurité et de leur rentabilité. Pour la traversée de l'Atlantique Nord, on a organisé un service météorologique fixe comprenant seize navires desquels on exécute des mesures météorologiques et des sondages de la haute atmosphère. Aux bases des services aériens transatlantiques, on établit des cartes d'altitude pour les pressions barométriques 500, 700 et 500 millibars, permettant d'évaluer le vent dans les différentes zones à traverser. On en déduit la route à suivre. On en choisit entre vingt-trois itinéraires préparés d'avance entre l'Irlande et Terre-Neuve. Ayant choisi celui qui convient, il n'est pas forcément la ligne la plus courte, le navigateur établit un plan de vol. Ayant déterminé les directions

à suivre dans les diverses zones à traverser et connaissant la vitesse propre de l'avion ainsi que le vent estimé à l'altitude du vol, il détermine le cap, c'est-à-dire l'orientation à donner à l'avion dans les zones, et la vitesse réelle ou vitesse par rapport au sol, ainsi que la quantité d'essence nécessaire pour parvenir à destination avec une réserve permettant de voler encore trois heures. Il détermine également le point à partir duquel l'avion ne peut plus rentrer à l'aéroport de départ et avant lequel l'équipage doit décider de faire demi-tour si les conditions météorologiques à la destination le rendent nécessaire. Les autorités de contrôle des aéroports ne donnent l'autorisation de départ à un avion qu'après contrôle et approbation du plan de vol.

Le cap de l'avion est contrôlé à l'aide de la boussole. Le cap lu sur la boussole n'est pas identique à la direction suivie (cap géographique). La différence s'obtient par addition algébrique de la déclinaison magnétique (due à la non concordance des pôles magnétiques et géographiques, de la déviation due au champ propre de l'avion) et de la dérive (due au vent).

Le contrôle de la navigation a lieu en déterminant de temps à autre la position de l'avion, soit à vue (orientation géographique), soit par radiogoniométrie, ou par le point astronomique, ou par le procédé Loran ou par altimétrie.

La connaissance de la position permet de vérifier la vitesse de l'avion par rapport au sol et de calculer la direction et la vitesse du vent. On en déduit toutes les corrections à apporter à la direction à suivre. Ces calculs ne sont possibles que si l'avion vole dans une direction et à une vitesse constantes entre deux déterminations de sa position.

La navigation à vue n'est possible que sur terre ferme, par visibilité suffisante. Elle nécessite des cartes aéronautiques détaillées. Pour naviguer par mauvais temps, dans les nuages ou au-dessus, on a fait appel depuis longtemps à la radiogoniométrie. Les relevés radiogoniométriques ne peuvent plus être effectués avec précision sur des distances dépassant 500 ou 600 kilomètres. De nuit, ils donnent des résultats erronés.

Pour le survol des régions désertiques et des océans, on a dû avoir recours à d'autres méthodes. La navigation astronomique permet de faire le point en visant deux étoiles — on en choisit généralement trois — à l'aide d'un sextant. L'évaluation des résultats est reportée sur des cartes de travail « Mercator » au 1/2,000,000 ou 1/5,000,000. C'est à cause de l'emploi de la navigation astronomique que les vols transocéaniques et le survol du Sahara ont généralement lieu de nuit.

Le procédé Loran est en usage sur l'Atlantique Nord. Il fait appel à des

chaînes d'émetteurs qui donnent des signaux séparés par des intervalles de temps bien déterminés. La mesure, à l'aide d'un oscillographe cathodique, des différences de temps entre la réception des signaux des divers émetteurs permet de situer très rapidement l'avion dans un réseau de coordonnées hyperboliques tracées sur la carte de navigation. La portée du système Loran peut aller, si l'heure et les conditions atmosphériques sont propices, jusqu'à 1500 km.

La navigation altimétrique permet de calculer la dérive de l'avion à partir de la mesure des altitudes lues sur un altimètre anéroïde et un altimètre radiométrique (dit altimètre radar). Ces instruments ne donnent l'altitude relative en fonction de la pression atmosphérique et, respectivement, l'altitude absolue au-dessus de l'Océan. En combinant cette méthode avec les autres procédés de navigation, on peut vérifier en vol l'exactitude des cartes isobariques et modifier la route à suivre de manière à profiter de vents afin de gagner du temps sur le parcours.

Il existe d'autres méthodes. Les spécialistes s'efforcent sans cesse de les perfectionner et de les rendre plus sûres. Il faut aussi chercher à les adapter aux grandes vitesses des avions à réaction (750 à 800 km/h.) qui vont être introduits dans les transports aériens.

Les vols au long cours sont très fatigants pour les équipages, en raison de l'effet de l'altitude, du travail de nuit, des climats souvent très différents rencontrés en un temps très court. Pour les exécuter avec sécurité, il faut donc disposer d'hommes non seulement bien instruits, mais aussi en bon état et qui se reposent suffisamment entre les longs vols.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Chez les voyageurs de commerce romands

Le comité central de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande s'est réuni à Genève, le 16 novembre, sous la présidence de M. Louis Martin (Genève), qui a été confirmé dans ses fonctions de président central pour une nouvelle période de trois années.

Le comité a pris connaissance des mesures prises par le département fédéral de l'économie publique en vue de renforcer le contrôle des cartes de patente. Cette initiative s'inscrit dans le programme d'une action dont le but est l'assainissement de la profession. Dans cette perspective, le comité central de l'Union romande s'est prononcé en faveur de l'institution d'un registre professionnel des voyageurs et représentants de commerce.

MECCANO
TRAINS HORNBY
DINKY TOYS

Tous ces camarades admirent les modèles pleins de réalisme qu'il construit avec son vrai MECCANO. Son merveilleux TRAIN HORNBY lui procure aussi des heures de plaisir. Quant à sa collection de miniatures DINKY TOYS, il ne cesse de la compléter de toutes les nouveautés.

EN VENTE DANS TOUTS LES BONNS MAGASINS, RAYONS DE JOUETS, QUINCAILLERIES ET MAGASINS D'OPTIQUE

Grossistes : NIVA & KUNZMANN, Pfäfers, St. Gallen

FABRIQUES EN ANGLETERRE PAR MECCANO LTD.

Briquelette Union
Belle flamme, bonne braise - à votre aise

Pour maintenir le feu,
rien de plus commode que la briquette Union!
Le soir, faites brûler des briquettes Union jusqu'à ce qu'elles deviennent incandescentes, puis fermez le tirage, les braises tiendront toute la nuit. Le matin, ouvrez le tirage, videz le cendrier, mettez suffisamment de briquettes sur les braises restantes et avant que vous ayez compté jusqu'à 7, le feu ronflera dans le fourneau et dispensera une chaleur agréable. Il n'y a rien de plus commode que les briquettes Union.

LA VIE A SES SAISONS
été

Vous qui souffrez de troubles circulatoires
Faites une cure de
JOUVENCE Florea

L'activité du système circulatoire a ses répercussions sur l'organisme tout entier. Faites une cure de JOUVENCE FLOREA à base de plantes médicinales pour le stimuler. Elle est spécialement recommandée, d'autre part, à la jeune fille dont l'organisme est en pleine évolution, à la femme souffrant de «retour d'âge» ainsi que dans les cas de menstruations douloureuses, de varices et d'hémorroïdes, en un mot, dans tous les cas de troubles de la circulation du sang.

Un délicieux petit verre à liqueur 2 x par jour.
Le flacon: Fr. 8.40 + t.cha.

En vente dans les pharmacies et drogueries.

Préparée par l'herboristerie de
Mme JEANNERET-HERBELIN, NOIRAIGUE (Neuchâtel)

100% pur café... et tellement rationnel!

CASTELVER
EXTRAIT DE CAFÉ PUR EN POUDRE

«Trimac»
à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 670 au bureau de la Feuille d'avis.

«Plymouth»
quatre ou cinq places, transformable, commodité, grand pont intérieur, pneus à neige, chaînes, chauffage. Belle voiture. On prendrait en partie, le paiement en marchandises. - Tél. 5 87 80.

«MORRIS»
6 CV, cuir, parfait état. Reprise, Facilités. Case 394, Neuchâtel.

Le plus beau cadeau
pour Madame et Mademoiselle est certainement le ravissant et confortable petit fauteuil pouf français, garni avec goût par
H. EGGIMANN TAPISSIER-DECORATEUR
Brévards 1 a - Tél. 5 48 91

Un nain fait le travail d'un géant
La machine à laver
HOOVER

peu encombrante, facile à déplacer, lave une charge de linge en 4 minutes. Le linge n'a pas besoin d'être trempé. Aucune pièce mécanique ne frotte le linge, donc pas d'usure. Elle vaut Fr. 495.- Démonstrations le jeudi de 15 à 17 heures.

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Goûtez les excellents bonbons liqueurs et pralinés de la Confiserie WALDER

Citroën 11 I. 1948
superbe occasion, comme neuve. Echange possible. Facilités. Essais sans engagement. Case 394, Neuchâtel.

Belle maculature à vendre à l'imprimerie de ce journal

Tapis à prix avantageux
Milieu: 200x300 cm., environ, pure laine, Fr. 235.-, jolis dessins. Encadrements de lits, descentes, etc.

Fred KUNZ COLOMBIER AMEUBLEMENTS
Château 4, tél. 6 33 15

Les plus beaux meubles combinés
Les plus beaux bureaux
Les plus beaux divans
Les plus beaux fauteuils

SONT EN VENTE CHEZ
Meubles S. Meyer
NEUCHÂTEL

Sur demande arrangements de paiements

SOCIÉTÉ DU PIERROXYLE
Dallages magnésiens
Parquets sans joints

Pose directe sur ciment, béton, vieux parquets bois, escaliers, vieux carrelages, pierre, etc. Rendez vous agréable vos appartements, bureau et magasin, par l'emploi du nouveau procédé Pierroxylo.

JOS. BERBERAT, SAINT-AUBIN

L'assemblée cantonale des chefs éclaireurs neuchâtelois à Boudry

Notre correspondant de Boudry nous écrit:
Le temps inclement n'a pas réussi à ternir la bonne humeur des chefs scouts qui se sont réunis dimanche à Boudry.

L'assemblée administrative du matin, dirigée par le professeur Charles Borel, de la Chaux-de-Fonds, président du comité cantonal des éclaireurs, commença par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée que lit le secrétaire M. Robert Porret, qui, au grand regret de tous les éclaireurs, se voit dans l'obligation de quitter cette fonction qu'il remplissait avec zèle et compétence.

Ensuite, une heureuse innovation transforme en plaisir l'habituelle corvée d'entendre lire de nombreux rapports. Les chefs ont travaillé en équipe et celle-ci, formée du chef cantonal P. Imhof, des chefs régionaux Wyser, Montandon et Laurent, des aumôniers protestant et catholique, le pasteur Gschwend et le curé Peter, de la commissaire cantonale Louveteau Ch. Klemm, du c.c. éclaireur R. Schweingruber et du c.c. routier P. A. Micol, présente un rapport unique sous forme de dialogue entrecoupé de chants.

Si nous n'avons pas le crayon sur l'oreille, Pieds dans des pantoufles et longs pantalons, C'est que l'amitié toujours nous réveille Pour nous emmener loin des salons. Voulez-vous de la bureaucratie, Des papiers dormant dans des cartons, [non] non ! non ! Nous voulons apporter notre vie Pour la prospérité du canton !

nous renseigne immédiatement sur l'atmosphère qui règne au sein des autorités scouts neuchâteloises.

Ce rapport rappelle que toute l'activité scoutie en terre chrétienne est placée au pied de la Croix, et que le but du scoutisme est de former une jeunesse qui aime la vie, mais la détecte facile et toute faite... une jeunesse qui ne recule pas devant les sacrifices ou les responsabilités. La formule valable pour toutes les branches du scoutisme est: le travail en équipe, les biens mis en commun, un idéal unique.

L'activité scoutie a été bonne en 1950. Les cours de chefs louveteaux, éclaireurs et routiers ont eu un succès mérité et le travail accompli a été fructueux. Le camp cantonal a groupé 480 participants à la Béroche.

L'année 1950 a vu la création de plusieurs groupes et meutes, mais aussi la mise en veilleuse du groupe des Verrières. Le Val-de-Travers est d'ailleurs le point sombre du scoutisme dans notre canton. Toutes les autres régions ont vu leurs effectifs augmenter.

Après les cultes, reprise de la séance au début de laquelle M. Favre-Mercanton, président de commune, souhaite aux chefs scouts de passer une agréable journée à Boudry. Le président cantonal le remercie, puis il exprime la reconnaissance des éclaireurs au secrétaire démissionnaire, M. Robert Porret, qui sera remplacé, selon la décision de la troupe de Neuchâtel, par un Chaux-de-Fonnier que le comité voudra bien désigner.

Peu après 16 heures, la grande salle du collège se remplit de spectateurs de tout âge. Pantomimes, chants d'ensemble, chants mimés, quatuor vocal, montrent que les scouts ne manquent ni d'imagination, ni d'enthousiasme, ni de talent. Une farce est jouée par la com-

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTIÈRE

(c) Le législatif de notre commune a tenu séance samedi à Vilars. En ouvrant la séance, M. Robert von Aiman, président, rend hommage à M. Oscar Baumann, président de commune, décédé accidentellement au juillet dernier. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Nominations. - Par suite du départ de la localité de M. Fernand Desaulles, la charge de secrétaire du Conseil général est devenue vacante. Au vote, c'est M. Paul Desaulles qui l'emporte.

Le décès de M. Baumann laisse une vacance au Conseil communal. Une seule proposition étant articulée, M. Louis Kohler, de Vilars, est élu à l'unanimité. M. Samuel Desaulles, conseiller communal, représentera la commune au comité de l'hôpital de Landeveys.

Assainissement des eaux. - Une analyse opérée par les soins du laboratoire cantonal en mai dernier, avait révélé que les eaux des sources aboutissant au réservoir de Vilars et aux fontaines étaient polluées par des microorganismes, donc impropres à la consommation. La commune, mise en demeure de remédier à cet état de chose a reçu des propositions pour deux appareils de chloration: l'un mécanique, l'autre électrique. Le second nécessiterait l'amenée du courant au bord de la forêt soit par câble, soit par ligne aérienne, les devis en sont fort élevés. Le Conseil communal préconise l'achat du premier appareil et demande l'octroi du crédit nécessaire, soit 4100 fr., dont 2500 seraient pris au fonds des eaux et le solde s'inscrirait aux dépenses courantes. Le crédit est accordé sans discussion.

Achat d'un immeuble. - L'immeuble Bonhôte ayant été mis en vente à Fenin, le Conseil communal s'y est intéressé. La maison contient six logements et un rural utilisable comme local industriel ou agricole.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 22. Schwaller, Jean-Pierre, fils de Max, conducteur C.F.F., à Neuchâtel, et d'Esther née Routin, 23. Koch, Jean-Bernard, fils de Johann-Alfons, représentant, à Neuchâtel, et de Louise-Claire née Küng; Zumwald, Eric, fils de Gabriel-Christoph, employé de bureau, à Neuchâtel, et de Sophie née Boschung, 24. Berger née Racine, Dina-Ida, née en 1878, ménagère, aux Geneveys-sur-Coffrane, divorcée de Berger, Ernst.

MARIAGES CÉLÈBRES: 24. Grandjean, Roger-Ernest, chef technique, à Neuchâtel, et Schmutz, Margrit-Verena, à Bâle, 25. Berger, Willy-Alfons, tailleur, à Neuchâtel, et Bucher, Rosmarie, à Belp; Guenot, Aimé-Charles-Louis, employé de bureau, à Orsenna, Bruma-Rina, tous deux à Neuchâtel; Veve, Charles-Emile, menuisier, et Racine, Monique-Berthe-Léa, tous deux à Neuchâtel; Thuner, Jean-François, chauffeur de camion, et Jaquemot, Liliane, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS: 22. Guyot, Charles-William, né en 1870, sans profession, à Neuchâtel, célibataire, 24. Berger née Racine, Dina-Ida, née en 1878, ménagère, aux Geneveys-sur-Coffrane, divorcée de Berger, Ernst.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Les finances communales de Couvet

(c) Dans sa prochaine séance, le Conseil général examinera le projet de budget préparé par le Conseil communal. Ce projet adopté par la commission financière, présente 1,306,100 fr. 80 aux recettes et 1,300,117 fr. 65 aux dépenses, soit un excédent de recettes de 6043 fr. 15.

Dans ses commentaires, le Conseil communal déclare qu'il juge prudent d'attendre le bouclage de l'exercice en cours afin de voir dans quelle mesure il sera possible de donner suite à certains vœux ou aux revendications légitimes émises durant l'année. D'autre part, il conviendrait d'envisager la nécessité d'un nouvel emprunt lorsque les travaux de la future salle de spectacle seront suffisamment avancés, c'est-à-dire en juin prochain.

Le projet de budget porte une somme de 20,500 fr. d'intérêts à payer, tandis que le montant des amortissements effectués est de 61,500 fr.

Dans le chapitre des «domaines et bâtiments», les travaux suivants sont envisagés: révision du réseau électrique Intérieur de l'hôtel communal; modification complète du réseau électrique du nouveau collège, révision du toit et réfection des vestibules et cages d'escaliers; transformation par étapes des fenêtres ouest de l'Ecole de mécanique; raccordement au canal collecteur de la buanderie de l'immeuble Legler; modification du parapet de la cillerie; réparations de l'appartement du collège de la Nouvelle Censière et remplacement de l'installation d'amenée de l'eau à la cuisine.

Dans le chapitre «forêts», il est à prévoir que les chiffres ne varient guère, malgré l'absence probable de bois de déroulage.

Dans le chapitre de «l'assistance», une présentation nouvelle résulte de l'adhésion au concordat intercantonal. Il est encore prématuré de se prononcer au sujet du résultat du nouveau régime. Toutefois, l'aggravation des charges ne lui paraît pas imputable. Elle résulte essentiellement des augmentations des prix de pension. Certains établissements hospitaliers qui demandent 3 fr. par jour en 1949 exigent aujourd'hui 7 fr. 20, ce qui ne leur permet pas d'éviter les déficits.

Les impositions communales résultant de l'application de la nouvelle échelle ne paraissent pas avoir fait l'objet de critiques justifiant une modification des taux, le Conseil communal propose de conserver ces mêmes taux pour le prochain exercice.

L'instruction publique et les cultes donnent une augmentation de 5428 fr. 85 sur l'ensemble du chapitre. Il sera procédé à l'équipement moderne des dernières classes du collège, de sorte que cette rubrique sera moins lourde dans les prochains exercices.

Sous «travaux publics», signalons que les rues du Crêt-de-l'Eau et Fu-Berthoud seront cylindrées et goudronnées en attendant les résultats de l'analyse concernant le chemin de Plancemont.

La rubrique «police locale et sanitaire» relève l'adhésion de notre commune à la «caisse inter-communale pour le traitement des maladies contagieuses», mesure qui contribuera à soulager les familles frappées par certaines épidémies.

Nos «services industriels» nous annoncent la signature d'une nouvelle convention pour la fourniture de l'eau aux usines Dubled que les travaux de correction de l'Aréuse ont privés de l'usage d'une nappe souterraine. Quant au prix de l'énergie électrique, le Conseil communal renonce à faire usage d'une autorisation d'augmenter le tarif du courant des cuisinières tant que le contrôle des prix refuse la révision du tarif appliqué à notre plus gros client industriel, mais même que l'intéressé déclare accepter cette augmentation. C'est en effet un bien curieux anomalie que de voir client et fournisseur se mettre d'accord et empêcher de réaliser cet accord par un organe officiel.

Remplacement du pont du Preyel. - Le Conseil communal demande un crédit de 40,000 fr. pour le remplacement du pont de fer actuel par un pont de béton, plus large et mieux adapté à l'intense circulation du quartier. L'Etat subventionnerait la dépense par l'octroi d'une somme de 25,000 fr. si les travaux peuvent être inclus dans ceux de la correction de l'Aréuse, car cette même somme serait nécessaire pour les travaux prévus à l'ancien pont. Ce projet paraît donc rationnel.

Allocation d'automne au personnel communal. - Une allocation de 120 fr. est proposée pour les employés communaux, montant qui sera complété par un supplément accordé aux pères de famille pour chacun de leurs enfants.

Modifications de règlements. - Le règlement de location du char à bétail est complété, tandis que celui du service des eaux se verrait gratifié de nouveaux articles prévoyant que l'arrosage des jardins n'est compris dans l'abonnement que s'il est fait «à la main», les tuyaux et tourniquets n'étant autorisés que moyennant une surtaxe de 10 fr.

Les communications du Conseil communal proposent de maintenir la sonnerie des cloches à 22 heures, annonçant la réfection du chemin du Chable, et, après étude, la décision de maintien de la marquise du nouveau collège.

LA COTE-AUX-FEES
La soirée des samaritains

(c) Préparée avec beaucoup de soins sous l'expert direction de M. F. Margot, de l'Auberson, elle rencontrera vendredi et samedi 24 et 25 novembre un succès bien mérité. Au programme figureraient des chants de J. Bovet, C. Bollet et J.-P. Rameau. Leur exécution en fut excellente aussi certains d'entre eux rencontrant particulièrement la faveur du public durent-ils être bisés. Deux pièces complètes, la soirée d'une petite farce bien appropriée pour la formation d'acteurs novices et jeunes, dérida les plus moroses, la seconde, d'André Theurlet, intitulée «Jean Marie» tint en haleine un auditoire qui fut unanime à louer la qualité des déclamateurs déjà exercés qui ont su avec talent rendre le caractère tragique de ce morose littéraire.

Notre population n'a pas souvent l'occasion de jouir de ces sortes de divertissements, c'est dire que notre section de samaritains est très appréciée de bien vouloir récidiver.

JURA VAUDOIS
PROVENCE - MUTRUX
Conférence

(c) Cinquante paroissiens ont fait, mercredi soir, une promenade au-dessus de nos terres inondées et des sables nués du moment dans le «Monde des étoiles», sous la conduite du pasteur Seisig, de Sully, qui inaugura ainsi la série des conférences pour hommes de l'hiver 1950-1951, organisée par le pasteur de la paroisse, M. Hupka.

Jolie causerie, à la portée de chacun, dite avec infiniment d'humour, de talent, accompagnée d'intéressants graphiques, d'un film et qui sut donner une idée concrète des grandeurs, vitesses, distances, températures, volumes et poids fatigieux, en même temps qu'elle devait laisser le sentiment de la nullité de l'homme devant tant de grandeur et de sagesse infinies.

Tout en se souvenant avec plaisir et profit, on songera déjà à la prochaine réunion annoncée, et que présidera, en janvier prochain, une importante personnalité politique du canton.

La session du Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le fond du problème

M. J.-P. de Montmollin (lib.) s'arrête à un aspect du problème, le plus important : l'enseignement. La meilleure école possible, voilà notre but à nous. Tout bon enseignement commence par un corps enseignant bien payé. Or, pourquoi le peuple ne l'a-t-il pas compris ? Et pourquoi plus de la moitié des électeurs n'ont-ils pas voté ? C'est qu'on peut se demander si, instinctivement, le peuple ne se met pas sur la défensive quand on le sollicite pour de grosses dépenses. Et dès lors la responsabilité retombe sur ceux qui ont la mission de l'éclairer et qui ne le font pas. Les députés s'occupent de brouilleries et non de l'essentiel. Ainsi, dans la discussion du budget, on a omis de parler du principal et le rendement de l'impôt direct. Or, c'est de ce poste capital que dépend tout le reste. Nous devrions avoir sur ce point l'avis du Conseil d'Etat, qui dispose des moyens d'investigation pour savoir comment les différentes couches de la population supportent ces charges. Trop de gens sont enclins à penser que l'argent vient tout seul. A partir d'un certain niveau, l'impôt anéantit l'impôt, la monnaie se dévalorise, et les salaires par conséquent aussi. N'y a-t-il pas là l'explication des réticences populaires devant les grosses dépenses ? On craint, et à juste titre, l'impôt. En terminant, l'orateur pense que les normes proposées actuellement, quoique lourdes, sont équitables, et il s'adresse directement aux professeurs pour leur demander la compréhension.

M. Pellaton (p.p.n.) déclare que son groupe est persuadé de la relative des choses ! En juillet, le P.P.N. avait prévu l'échec. Aujourd'hui, il apporte son adhésion au projet, mais la commission ne doit pas aller au-delà des chiffres du projet.

Les thèses du P.O.P.

M. Steiger (p.o.p.) est d'accord avec certaines thèses de M. de Montmollin. D'abord, en effet, la population doit être renseignée. Or, elle ne l'a pas été en juillet, et M. Joly n'est pas encore persuadé qu'il a eu tort à ce moment-là ! Le député populiste en vient en particulier au dessin montrant des ouvriers cherchant vainement leur échelon dans l'échelle des salaires du projet de juillet. Ce qu'il fallait dire à la population, c'est que là où nos magistrats et fonctionnaires touchent des traitements de 20,000 fr. par an, les chefs d'entreprise en touchent 150,000. Voilà ce que M. Joly n'a pas dit.

MM. Kenel (p.p.n.) et Bourquin (lib.) : Pourquoi ne l'avez-vous pas dit, vous ?

Réplique de M. Joly

Après une intervention de M. François Joly (soc.), M. Joly, mis en cause à plusieurs reprises, répond pour remercier d'abord de la publicité utile que l'on fait au comité de réforme des contribuables. D'abord il est inexact que celui-ci soit composé de gros contribuables. D'innombrables petits versements ont émané de petits contribuables des Montagnes en particulier. On devrait être assez sage maintenant pour s'incliner devant la décision populaire. On a reproché au comité de défense, ce qui est bien un comble, de ne pas avoir soutenu le projet ! — Messieurs, messieurs, vous étiez suffisamment forts, épaules par tout le gratin de la République et par tout l'appareil des partis. Que n'avez-vous pas réussi à convaincre le peuple !

M. Joly démontre aussi que son dessin était parfaitement exact : vigneron et manoeuvres représentés auraient en

Communiqués

Audition de piano et de chant
Jeudi soir, à l'Aula de l'université, MM. Robert Kubler, professeur de chant, et Roger Sommer, professeur de piano, présenteront, en audition publique, quelques élèves des degrés supérieurs. L'on aura le plaisir d'y entendre des concertos à deux pianos, ainsi que des soli, duos et quatuors de Bach, Mozart, Schumann, Verdi et Debussy.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	
Banque nationale	270 nov. d 760.— d 760.—
Crédit fonc. neuchâtel	700.— d 700.—
La Neuchâteloise, as.g.	910.— d 910.—
Cibles élec. Cortisalloid	5450.— d 5450.—
Ed. Dubied et Cie	101.— d 101.—
Clément Portland	2000.— d 2025.—
Tramways Neuchâtel	500.— d 500.—
Suchard Holding S. A.	350.— d 350.—
Etalibsem. Perrenoud	500.— d 500.—
OBLIGATIONS	
Etat Neuchâtel 2 1/2	1932 103.50 d 103.—
Etat Neuchâtel 3 1/2	1938 101.— d 101.—
Etat Neuchâtel 3 1/2	1942 104.75 d 104.75
Ville Neuchâtel 3 1/2	1937 102.— d 102.—
Ville Neuchâtel 3 1/2	1941 101.— d 101.—
Ch. de Fonds 4 1/2	1931 102.50 d 102.50
Tram Neuch. 3 1/2	1946 101.50 d 101.50
Klaus 3 1/2	1931 101.— d 101.—
Suchard 3 1/2	1950 101.— d 101.—
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2 %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	
3% C.F.F. diff.	1903 103.35% d 103.—gd
3% C.F.F.	1938 102.— d 101.80%
3 1/2% Emp. féd.	1941 101.50% d 101.55%
3 1/2% Emp. féd.	1946 104.50% d 104.50%
ACTIONS	
Union banques suisses	896.— d 898.— d
Crédit suisse	793.— d 795.—
Société banque suisse	782.— d 782.—
Motor-Colombus S. A.	497.— d 498.—
Aluminium Neuhäusen	2110.— d 2105.—
Nestlé	1488.— d 1492.—
Sulzer	1810.— d 1800.—
Sodeo	42.— d 41.50
Royal Dutch	225.— d 225.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 28 novembre 1950

Acheteur		Vendeur	
Francs français	1.12	1.15	
Dollars	4.33	4.36	
Livres sterling	11.15	11.25	
Francs belges	8.55	8.65	
Florins hollandais	107.—	109.—	
Lires italiennes	63	66	
Allemagne	81.50	83	
Autriche	14.30	14.60	

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

THORADIA

aujourd'hui vous conseillera
Si après le lavage au savon vous éprouvez un léger tiraillement de l'épiderme, passez sur votre visage un peu de crème nourrissante; essayez délicatement quelques minutes après.

vain cherché leur échelon. Enfin, il faudrait tout de même se souvenir, quand on parle d'arguments de mauvaise foi, que ce n'est pas du côté des adversaires de la loi que l'on a dû signer une rétractation. M. Perret, par exemple, a parlé de demi-vérités : qu'il se souvienne qu'il prétendait naguère que nos instituteurs seraient, au point de vue salariaire, les avant-dernières de Suisse. Or, le classement du Conseil d'Etat montrait que neuf cantons étaient encore derrière nous. Voilà les demi-vérités.

Prestations complémentaires à l'A.V.S.

Depuis la dernière séance, le Conseil d'Etat, dit M. Brandt, a modifié son point de vue dans le sens de certaines interventions. Le premier texte entendait que les allocations de l'Etat et des communes doublent les prestations fédérales aux bénéficiaires. Le second remplace le terme de doubler par compléter, qui permettra de mieux tenir compte des situations particulières. En revanche, le Conseil d'Etat reste intransigeant quant à la répartition des dépenses envisagées : il propose 50 % Etat et 50 % commune, contrairement à un vote du Grand Conseil de l'année dernière, qui fixait une proportion de 75 % et 25 %.

M. Marcel Itten (soc.) note que, depuis longtemps, la Chaix-de-Fonds est d'accord avec cette proportion.

Pour M. Dubois (lib.), si nous donnions suite à cette proposition, nous arriverions à la situation paradoxale que l'Etat payerait moins, dès l'année prochaine, et les communes davantage. M. C. Brandt, conseiller d'Etat : « La commune de Peseux n'est pas celle qui est la mieux placée pour réclamer : on connaît sa situation prospère. »

M. DuBois réplique en démontrant, d'après des statistiques de l'Etat, que Peseux est une des communes qui, par tête d'habitant, paient parmi les grandes communes le moins d'impôt direct. Où est la prospérité ?

Si les communes ne veulent pas céder, dit M. J.-L. Barrelet, chef du département de l'agriculture, on reverra tout le système des subventions et de leur répartition.

Après adoption du rapport, on passe à la discussion en second débat. A l'article 4, l'amendement Pettipierre, tendant à la répartition 75 % et 25 %, au lieu de 50 % et 50 %, est repoussé par 62 voix contre 18.

L'ensemble du projet est accepté à l'unanimité.

Séance levée à 12 h. 50.

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

LA VIE NATIONALE

L'affaire Bezzola-Leuenberger au procès des fortifications
BERNE, 28. — A l'audience de mardi matin du procès des fortins, l'affaire Bezzola-Leuenberger est reprise. Il s'agit ici de la construction de quatre ouvrages. Le tribunal cherche à nouveau à expliquer le manque de ciment, c'est-à-dire la différence entre la quantité de ciment demandée, soit 840 tonnes, et la quantité réelle employée : 762 tonnes.

L'audition du témoin R. alors employé au bureau des constructions militaires, n'apporte aucun éclaircissement.

L'accusé Leuenberger qui était alors chef de chantier, en reste à ses déclarations.

Puis l'on entend l'accusé H. Bezzola jun., entrepreneur à Bienne qui a signé le contrat et construit les quatre ouvrages.

Le parti de M. Duttweiler contre le régime transitoire des finances

Réunis samedi dernier à la Maison des congrès, à Zurich, l'assemblée des délégués du parti des indépendants que dirige M. Duttweiler s'est prononcée contre le régime transitoire des finances fédérales par 170 non contre 66 oui.

Une proposition de M. Duttweiler en faveur de la liberté de vote a été repoussée par 137 voix contre 75.

Statut des magistrats et fonctionnaires

Celui-ci aussi doit être renvoyé à une commission, dit M. Besson (lib.). Cet orateur remarque qu'il ne serait plus nécessaire que les fonctionnaires prennent domicile à leur lieu de travail.

M. H. Guinand (soc.) a le sentiment que cette loi est confuse et obscure. Elle doit être réduite de moitié.

M. Henri Favre (rad.) propose, au nom de son groupe, le renvoi à une commission et adresse quelques critiques de caractère juridique.

M. Jean DuBois (lib.) fait de même au point de vue du français.

M. Paul Rognon (rad.) fait part de son étonnement devant la proposition Besson.

M. Jules Joly (rad.) estime qu'il y a un élément positif dans la création d'une commission de rationalisation.

M. Gaston Clottu (lib.) revient sur la question du domicile des fonctionnaires. En 1904, nous ne disposions pas des moyens de locomotion que nous avons maintenant. Y a-t-il une raison pour empêcher qu'un fonctionnaire réside à Hauterive et non à la Courde ?

Les communes suburbaines n'ont pas ici des raisons d'ordre fiscal à avancer contre la ville. Mais elles entendent conserver chez eux des éléments intéressants qui sont devenus fonctionnaires.

M. J.-L. Sandoz (soc.) demande ce que le Conseil d'Etat pense du groupement des communes du littoral. La constitution fédérale interdit les alliances séparées. Il faut prendre des mesures contre elles (rires).

Le Dr Kenel (p.p.n.) défend aussi le point de vue des autres communes que Neuchâtel. Que chaque fonctionnaire puisse résider là où il veut résider. Supprimons l'article 26.

M. Aug. Robert (soc.) demande que l'on supprime la disposition en vertu

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

Le projet est alors renvoyé à une commission et l'on reprend le débat sur les

de laquelle il n'y a pas possibilité pour un fonctionnaire de siéger au Grand Conseil.

C'est là une disposition constitutionnelle, réplique M. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat, qui, par ailleurs, n'a pas de peine à montrer à M. Sandoz que le groupe des communes du littoral n'a jamais menacé l'Etat.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

L'intervention chinoise en Corée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les forces de l'O.N.U. menacées d'encerclement

TOKIO, 28 (A.F.P.). — Les milieux compétents de Tokio expriment, mardi soir, les plus graves inquiétudes à la suite des très mauvaises nouvelles parvenues de Corée. Il semble, en effet, que cette fois le front des Nations Unies dans le secteur du nord-ouest soit fortement ébranlé.

Ce n'est plus le résultat de la grande offensive lancée par le général Mac Arthur qui est en jeu, mais le sort de toutes les forces des Nations Unies menacées d'encerclement dans le secteur du nord-ouest. Ce qui inquiète le plus les observateurs n'est pas tant la manœuvre même des Chinois, mais les effectifs engagés par eux. Selon les opérations de reconnaissance faites par l'aviation, ces effectifs sont considérables et les observateurs en déduisent que les intentions chinoises pourraient bien n'être pas seulement défensives, mais offensives. Si l'offensive chinoise réussit, les conséquences militaires risquent d'être très graves pour les forces des Nations Unies en Corée.

Mac Arthur convoque les chefs militaires

Le général Almond, commandant du 10^{me} corps, et le général Walton Walker, commandant la 8^{me} armée en Corée, sont arrivés mardi soir à Tokio où ils ont été appelés par le général Mac Arthur pour tenir une conférence sur la situation. C'est la première fois depuis le début de la guerre de Corée que le général Walker rentre à Tokio et la première fois que le général Almond concurremment chef de l'état-major de Mac Arthur rentre dans la capitale depuis le début des opérations de débarquement à Inchon.

Le recul des Alliés

AVEC LE 1^{er} CORPS D'ARMÉE AMÉRICAIN, 28 (Reuter). — Mardi soir, les menaces communistes contre les lignes de ravitaillement alliées entre P'yongyang et le fleuve du Chongchon s'étaient accrues. Deux divisions américaines, la 25^{me} et la 2^{me}, ont reculé de 16 km. au centre du front. Les troupes américaines qui tenaient le secteur de Chongchon, dans le nord-est, ont dû céder du terrain; leurs arrière-gardes combattent avec acharnement pour retarder l'avance de l'ennemi.

Des troupes d'élite chinoises en Corée

HONGKONG, 28 (Reuter). — Les milieux bien informés de Hongkong annoncent que des troupes d'élite chinoises viennent d'intervenir en Corée où se trouvent en réserve en Mandchourie. Ces troupes d'élite forment le noyau de l'armée chinoise, dont l'importance est évaluée à 200,000 hommes et qui, selon la déclaration du général Mac Arthur sont opposées aux forces de l'O.N.U. en Corée.

Parmi les concentrations de troupes chinoises de part et d'autre du Yalou se trouvent des éléments de la 4^{me} armée du général Lin Piao qui ont été transportées de la Chine du sud vers la Mandchourie ces derniers mois.

Les Chinois amorcent une manœuvre d'encerclement

TOKIO, 28 (Reuter). — Les forces communistes chinoises qui se sont précipitées mardi dans la brèche de Tokchon se sont soudain dirigées vers l'ouest, s'efforçant de parvenir jusqu'à la mer.

Ainsi, une grande partie des troupes de l'O.N.U. en Corée sont menacées d'encerclement. Des pilotes de la flotte aérienne ont annoncé à leur retour qu'ils avaient observé plus d'objectifs qu'ils n'en pouvaient atteindre en survolant les routes et les chemins sur la chaîne de montagne qui sépare en deux la presqu'île et qui sont encombrés de troupes chinoises marchant vers l'est.

Cependant, les 80,000 hommes de troupes des Nations Unies livrent des combats de retardement acharnés contre les communistes chinois beaucoup plus nombreux et qui ont lancé dans la bataille quelque 200,000 hommes. Des renforts vont parvenir du sud pour tenter d'attaquer de flanc les colonnes communistes. Les milieux militaires de Tokio pensent que les forces des Nations Unies se retireront sur une ligne de défense s'étendant à environ 50 km. au nord de P'yongyang et qui s'appuiera sur les villes de Sukchon et de Sunchon.

Attitude résolue à Washington

WASHINGTON, 29 (Reuter). — Les milieux du Congrès américain jugent de façon très sérieuse la nouvelle situation en Corée. Il ressort des opinions exprimées par plusieurs parlementaires que l'on manifeste une attitude résolue à l'égard de l'aggression chinoise en Corée. L'opinion de l'aggression chinoise en Corée, Mac Arthur devrait être autorisé à bombarder les bases de l'armée d'intervention chinoise à de plusieurs fois exprimée. C'est ainsi que le sénateur Virgile Chapman, démocrate du Kentucky, membre de la commission militaire du Sénat, a déclaré qu'à son avis des pleins pouvoirs devraient être donnés au général Mac Arthur pour bombarder des concentrations de troupes et des lignes d'approvisionnement en Mandchourie.

Où l'on reparle de la bombe atomique

Le sénateur républicain Brewster, du Maine, a même préconisé que l'on auto-

rise le général Mac Arthur à faire intervenir la bombe atomique contre les communistes chinois.

« Nous avons utilisé avec succès la bombe atomique contre les Japonais, a-t-il déclaré, pourquoi ne ferions-nous pas de même contre la Chine ? »

Il a ajouté que l'intervention de la bombe atomique n'était pas urgente, mais que Mac Arthur pourrait y songer pour amener une fin rapide des hostilités.

Pessimisme à Tokio et critiques à l'égard de Mac Arthur

TOKIO, 28 (A.F.P.). — Un vent de pessimisme souffle mardi soir sur les milieux militaires des Nations Unies, qui augmentent au fur et à mesure que parviennent les informations de Corée. Déjà s'élevaient des critiques contre le général Mac Arthur et surtout contre les services de renseignements américains qui n'ont pas su déceler l'imminence d'une attaque massive des forces communistes chinoises.

La carte des opérations de l'état-major américain à Tokio, qui ne laissait paraître que deux ou trois divisions ennemies quand l'offensive d'hiver des Nations Unies fut lancée, n'a été couverte que mardi d'une vingtaine de petits drapeaux rouges représentant chacun une division chinoise.

Dans l'entourage proche du général Mac Arthur, on ne dissimulait pas que

le commandant en chef a été induit en erreur par ses services de renseignements.

Réserve et inquiétude au Foreign Office

LONDRES, 28 (Reuter). — La déclaration du général Mac Arthur selon laquelle les troupes de l'O.N.U. se trouvent en Corée en présence d'une guerre « absolument nouvelle » est ouvertement interprétée dans les cercles démocratiques de Londres comme l'indice que le général Mac Arthur cherche à obtenir l'autorisation de bombarder les points d'appui militaires en Mandchourie.

Le Foreign Office est extrêmement réservé à ce sujet. On sait qu'il s'est en général abstenu cette semaine de toute expression d'une opinion quelconque sur la Chine et la situation en général, telle qu'elle résulte des événements de Corée.

Malgré le silence du Foreign Office, les observateurs londoniens sont d'avis que la déclaration du général Mac Arthur ne permet aucune autre conclusion que le fait que le problème qui se pose maintenant dépasse l'autorité du commandement des forces armées des Nations Unies.

M. Moch mis en minorité dans l'affaire des généraux

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Après le rejet de la motion préjudicielle communiste (on sait que cette motion bien qu'avant recueilli 235 voix contre 203 n'est pas « recevable » dans la mesure où la majorité absolue (286 voix) est de rigueur pour un renvoi en Haute Cour), l'Assemblée nationale a terminé avec « l'affaire des généraux » en adoptant à l'unanimité des 381 votants l'ordre du jour du mouvement républicain populaire repoussant toute addition et passant à l'ordre du jour.

Après l'Assemblée avait refusé par 270 voix contre 179 la priorité à l'ordre du jour communiste et avait entendu une intervention de M. Viollette (radical socialiste) qui, après avoir déploré que le vote sur la motion préjudicielle communiste ait été « pour un parti politique l'occasion de satisfaire d'anciennes rançunes », a notamment déclaré : « M. Moch a été à la pointe du combat contre le parti communiste, les conservateurs viennent de l'en remercier singulièrement. »

Démission du cabinet Pleven

PARIS, 28 (Reuter). — A l'issue de la réunion du cabinet, tous les ministres français ont remis leur démission à M. Pleven, président du conseil. Ce dernier s'est rendu à l'Élysée où l'on suppose qu'il a remis la démission de son cabinet au président de la République.

M. Auriol refuse

M. Vincent Auriol a refusé d'accepter la démission du cabinet Pleven.

Le gouvernement se réunit ce matin

PARIS, 29 (A.F.P.). — Les membres du gouvernement se réuniront mercredi matin en conseil des ministres à l'Élysée. A la suite du refus du président de la République d'accepter la démission du cabinet, le conseil des ministres studiera dans quelles conditions la question de confiance pourra être posée devant le parlement.

Le roi du Danemark à Paris

PARIS, 28 (A.F.P.). — Le train royal amenant à Paris le roi Frédéric IX du Danemark et la reine Ingrid est arrivé à 14 h. 30 du Bois de Boulogne mardi à 14 h. 30.

M. Vincent Auriol, président de la République, Mme Auriol et les plus hautes personnalités civiles et militaires de la république ont salué les souverains danois à leur arrivée.

Hier soir, M. Auriol leur a offert un grand dîner à l'Élysée.

En GRECE, on annonce la reprise des relations diplomatiques complètes avec la Yougoslavie.

En TCHÉCOSLOVAQUIE, les principaux accusés au procès des neuf hauts dignitaires de l'Eglise catholique ont été interrogés hier devant le tribunal d'Etat de Prague.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15. Concert des Sociétés des accordéonistes du Vignoble neuchâtelois.

Cinémas
Studio : 20 h. 30. Justice est faite.
15 h. Au revoir Mr. Chips.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Le rosier de Madame Husson.
Palace : 15 h. Route du bagne.
20 h. 30. Cabaret de nuit.
Théâtre : 20 h. 30. Le Désespéré de Sacramento.
20 h. 15 et 20 h. 30. La charge fantastique.

AVIS TARDIFS

Service d'aide familiale
CE SOIR, à 20 h. 15, aux Valangines CAUSERIES de Mlle Gay et de Mme Delachaux :

Le travail d'aide familiale à la Chaix-de-Fonds et à Neuchâtel
VENEZ NOMBREUX

CE SOIR, à 20 h. 15 à la Paix

Les votations fédérales DES 2 ET 3 DÉCEMBRE
Assemblée publique et contradictoire P.O.P.

CE SOIR
Salle des conférences

Edmond DEFRANCESCO QUATUOR KAELIN
Sociétés des accordéonistes du Vignoble neuchâtelois

**TOUS VOS
JOUETS**
chez
**Meubles
G. Meyer**
NEUCHÂTEL

On réserve
pour les fêtes

«Régime transitoire des finances fédérales»

ASSEMBLÉE D'INFORMATION
Jeudi 30 novembre 1950
à la Paix

sous la présidence de :
Pierre REYMOND président de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs

ORATEURS :
Camille BRANDT conseiller d'Etat au nom du parti socialiste
Laurent PAULI directeur du Gymnase pour le mouvement travailliste

Pour une politique sociale juste, votez OUI

PESEUX Mercredi 29 novembre 1950
Aula de la Maison de commune

Orateurs : **PIERRE REYMOND**, président de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs
JEAN LINIGER, conseiller communal de Neuchâtel parti socialiste

Cortailod
JEUDI
30 novembre 1950
Hôtel de Commune

Orateurs : Raymond Segessemann, F.O.M.H., Fritz Humbert-Droz, parti socialiste.

Saint-Aubin
 VENDREDI
1er décembre 1950
Salle de la Justice

Orateur : Jean Uebersax, secrétaire de la F.O.M.H.

Saint-Blaise
VENDREDI
1er décembre 1950
Salle de la Justice

Orateurs : Pierre Reymond, Union syndicale, Gaston Burret, secrétaire adjoint de la Société suisse des commerçants.

Boudry
MERCREDI
29 novembre 1950
Salle du Tribunal

Orateur : Jean Uebersax, secrétaire de la F.O.M.H.

THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

Aujourd'hui et demain à 20 h. 30
Deux jours seulement

BILL ELLIOTT - CONSTANCE MOORE
DANS

Le Désperado de Sacramento

ou les exploits du mystérieux Spanish

DES AVENTURES TÊMÉRAIRES

De l'action - Du plein air - Un film remarquable



**TOUTES
INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES**
TÉL. :
5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUELLE DU BLÉ 1
NEUCHÂTEL

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

MARIAGE

Dame d'un certain âge, présentant bien, désire faire la connaissance de monsieur ayant une situation, en vue de mariage. Écrire sous T. M. 686 case postale 6877, Neuchâtel.

Ménagères...
Appareil breveté pour brosses Fr. —,80
«Je tiens bon»
Fabricant : Charles Zuretti
Tertre 8 - NEUCHÂTEL
Téléphone 5 39 07
POSE GRATUITE DE L'APPAREIL
On cherche représentants pour chaque localité (Gros bénéfices)

Salon de coiffures de Monruz 5
spécialisé pour teintures et permanentes
Travail soigné et garanti.
Prix très abordables.
Tél. 5 58 72

Rentages à la machine de bas et chaussettes. Moulins 38, 2me étage, à droite.

Les gentilles personnes qui voudraient aider plusieurs filles et garçons de tout âge, pourraient envoyer tout ce qui leur est inutile : habits, chaussures, lits, buffets, chaises, etc. On reçoit tout avec respect et reconnaissance. A. Gaffner, Cossonay - Ville (Vaud).

Voiture à louer

25 fr. par jour pour un jour, trois jours 60 fr., avec plaques et assurance payées, voiture en bon état; ces prix sont valables pendant la semaine. Dimanche 30 fr. S'adresser case ville 472 ou Téléphone 5 59 62.

Demoiselle, ayant une bonne éducation, présentant bien, affectueuse, cherche en vue de

MARIAGE

monsieur, grand, âgé de 40 à 55 ans, de conditions analogues. Faire offres à S. B. 685 case postale 6877, Neuchâtel.

DÉMONSTRATION

de la machine à laver et de l'aspirateur

« **HOOVER** »

le jeudi de 15 à 17 heures

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

MARIAGES

Maison de confiance, sérieuse, la plus importante de Suisse romande
Mme J. KAISER
Genève - 14, rue d'Italie - Tél. 4 74 03
recevra de 10-17 heures, le 2me dimanche de décembre à Neuchâtel, faubourg du Lac 12
Tél. 5 54 12

BUREAU de TRADUCTIONS

Mail 50 - Tél. 5 30 46 - NEUCHÂTEL

rédige } en français
corrige } anglais
traduit } allemand

DIVAN-LIT

Demandez mon avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez

LUZ

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

Réparation de tous les instruments de MUSIQUE

Meubles G. Meyer NEUCHÂTEL
Facilités de paiement sur demande.

CAFÉ DE LA GARE, les Geneveys-sur-Coffrane
SAMEDI 2 DÉCEMBRE

SOUPER CHEVREUIL

Prière de réserver sa table
Se recommande : M. Vauclair, tél. 7 21 78

Maison fondée en 1852
OPTIQUE
PHOTO
CINÉ
MARTIN LUTHER
maître opticien
Neuchâtel
Place Purry 7

HUILES DE CHAUFFAGE



M. SCHREYER
COMBUSTIBLES

DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21



SALLE de la ROTONDE, NEUCHÂTEL

Samedi 2 décembre, à 20 h. 15

Championnat suisse aux engins

organisé par l'ANCIENNE avec la participation de

STALDER et EUGSTER

Tous deux champions du monde cette année à Bâle

et 12 couronnés

Location chez JIKA-SPORTS

Prix des places : Fr. 2.—, 3.— et 4.—

Dès 23 h. 15 : **GRAND BAL**

(Prolongation d'ouverture autorisée)

Hôtel de la Croix-Blanche, Corbères (Gruyère), cherche

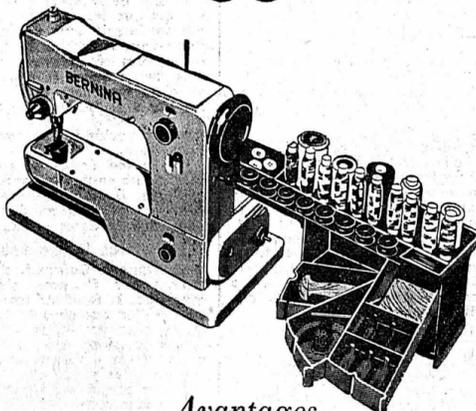
Café restaurant des Halles

Centre gastronomique

Nos petites assiettes copieusement garnies à prix doux

bon orchestre

quatre ou cinq musiciens, pour la Saint-Sylvestre et 1er janvier.



Avantages incomparables de la **BERNINA**

Le petit diamètre du bras libre permet de reprendre même les chaussettes d'enfants

L'anneau à reprendre breveté facilite le travail et supprime la fatigue

La solidité de la machine ainsi que la force du moteur permettent de coudre aussi bien les gros tissus que la lingerie

Prix avantageux, tous accessoires compris, notamment: les divers pieds-de-biche, l'anneau à reprendre breveté, le nouveau coffret avec tiroirs et porte-bobines, la table de couture, la mallette robuste et élégante. Comparez Prix et Qualité. **BERNINA** portative à point droit (cl. 121) Fr. 552.— (ICHA compris)

BERNINA

Facilité de paiement: versements mensuels dès Fr. 20.— abonnement d'épargne dès Fr. 5.— par mois

Demandez les nouveaux prospectus **BERNINA**, que vous recevrez gratuitement contre envoi de ce bon

BON
pour les nouveaux prospectus **BERNINA**

Nom _____
Rue _____
Localité _____

211

à envoyer à

H. WETTSTEIN

SEYON 16

GRAND-RUE 5

NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 34 24

Ouverture des magasins en décembre

Nous informons notre honorable clientèle que les maisons ci-dessous ouvriront leurs magasins

DIMANCHES 17 et 24 DÉCEMBRE DE 14 à 18 heures

Horaires de la semaine ouvrable en décembre

Ouvert tous les jours de 8 à 12¹⁵ et 13¹⁵ à 18³⁰

lundis matin et samedis soir y compris

DIMANCHE 31 décembre 1^{er} et 2 janvier fermés

PKZ (Burger, Kehl Cie S.A.)
A. FREY, Faubourg du Lac 2
EXCELSIOR, Grand-Rue 2

AUX ARMOURINS S.A.
AU SANS RIVAL
AUX 2 PASSAGES S.A.

A NEUCHÂTEL

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Fin des travaux de la commission du Conseil des Etats

La commission du Conseil des Etats pour les affaires horlogères, qui siégeait dans nos murs en présence du conseiller fédéral Rubattel, a terminé, hier, ses travaux.

LA VILLE

Travaux annexes pour la nouvelle route de Saint-Blaise

Le Conseil général, dans sa prochaine séance, aura à examiner un rapport du Conseil communal concernant l'exécution de travaux en corrélation avec ceux de la nouvelle route cantonale Neuchâtel - Saint-Blaise.

Ces travaux annexes sont groupés en trois secteurs : le carrefour du Crêt, la rue du Manège et les Saars - Monruz, qui va de « Riveraine » à Monruz, divers travaux d'accès sont prévus.

La rue du Manège sera élargie à 18 mètres sur une longueur de 310 mètres. Elle comportera deux trottoirs de 3 mètres de large.

Quant au secteur les Saars - Monruz, qui va de « Riveraine » à Monruz, divers travaux d'accès sont prévus. Le passage public, à l'est de l'usine à gaz, sera notamment corrigé dans sa pente.

Un juge de Neuchâtel membre d'une commission fédérale de recours

Le Conseil fédéral a pris acte avec remerciements pour les services rendus, de la démission donnée par M. Gautier de ses fonctions de membre de la commission de recours instituée en vertu de l'accord de Washington.

Le Conseil général tiendra une séance lundi 4 décembre 1950, à 20 h., à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour est le suivant : Rapports du Conseil communal concernant : l'affiliation des fonctionnaires à une caisse de maladie (motion C. Junier); l'exécution de travaux en corrélation avec ceux de la nouvelle route cantonale Neuchâtel-Saint-Blaise; la réorganisation générale des musées.

Rapports de commissions concernant : l'hôpital Jeanjaquet; l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment à l'usage de l'école primaire de la région de la Coude-Monruz.

Une collision spectaculaire Hier, à 18 h. 20, une auto fibrougeoise, venant de Serrières, circulait au quai Philippe-Godet. Au même instant, une autre voiture débouchait de la place Furrer.

Les deux véhicules ont subi des dégâts matériels, mais il n'y a heureusement pas d'accident de personne à signaler.

Collision à la place de la Gare Hier, à 11 h. 35, une auto valaisanne a heurté, en quittant le parc de stationnement de la place de la Gare, une camionnette de la ville qui venait de la gare aux marchandises.

La crue du lac de Neuchâtel

Les affluents habituels, grossis par les pluies de dimanche, ainsi que la Thièle qui coule de nouveau à contresens, ont contribué, hier encore, à faire monter le niveau du lac.

Il ne reste donc plus que 15 cm. pour atteindre la cote maximum de 1944, alors que, depuis hier à midi, le niveau atteint par les inondations de 1910 est d'ores et déjà dépassé.

Maintenant, toute la partie inférieure du port est sous l'eau. A certaines heures, un public assez nombreux s'est rendu sur les quais pour assister à ce spectacle inattendu.

Le temps étant calme, il n'y a toujours pas eu de dégâts sérieux à signaler. Mais on craint fort un subit coup de bise ou de vent.

Les premiers secours ont été de nouveau alertés pour pomper l'eau de pluie qui s'infiltrait dans des caves à la rue Louis-Favre aux Nos 26, 28 et 30.

La situation est stationnaire à Saint-Blaise où les inondations semblent cependant en voie de régression.



La situation est stationnaire à Saint-Blaise où les inondations semblent cependant en voie de régression.

Les deux tiers du domaine de Witzwil sont inondés

Cinq millions de mètres carrés, soit 1400 sur les 2200 poses de terrains cultivables qui constituent le domaine, tel est le bilan au 28 novembre des terres immergées.

La situation reste critique à Yverdon

La situation reste très critique pour notre région, car le lac monte toujours. Si la cote atteinte de 1910 par la Thièle n'est pas dépassée, celle du lac accuse une hausse journalière de 10 cm. environ.

Mardi après-midi, l'immeuble Gerber, à la rue du Parc, a été évacué de ses meubles et ses habitants ont été logés dans l'immeuble communal de Clendy.

La crue du lac de Morat paraît arrêtée

Dans la région de Praz - Sugiez (Vully), l'eau paraît avoir cessé de monter. Elle s'est arrêtée à 8 à 10 cm. du niveau de 1944.

Le lac de Bienna redescend

Le niveau du lac est redescendu mardi, de 9 cm.

La route coupée sur la rive sud

La direction des travaux publics du canton de Berne communique que la route du lac de Bienna est impraticable en raison des inondations entre Lüscherz et Fenil.

A la Neuveville

Le lac a atteint la cote de 431 m. 38 lundi à midi. Il a baissé de 10 cm. pendant la nuit de mardi.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général s'est réuni hier soir, à 20 heures, sous la présidence de M. Ruschetta.

Il a notamment renvoyé à l'étude de la commission le projet de budget pour 1951, puis il a voté un crédit de 300,000 fr. pour terminer la réfection des abattoirs.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

On signale la disparition de M. André Grandjean, préposé à l'état civil. Le signalement du disparu a été donné par la radio.

Emissions radiophoniques

Mercure

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform, 7.20, en noir et blanc, 10.10, émission radiocollaire.

Monsieur Henri ZIMMERLI

leur cher époux, papa, fils, frère, beaux-fils, beau-frère, oncle, neveu, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, aujourd'hui mardi, à l'âge de 44 ans.

Monsieur Fritz ROULIN

Le comité de la Société suisse des contempteurs du Val-de-Ruz, informe ses membres du décès de

Monsieur Henri ZIMMERLI

Le comité de la Société des contempteurs du Val-de-Ruz, informe ses membres du décès de

Monsieur Henri ZIMMERLI

Le comité de la Société suisse des contempteurs du Val-de-Ruz, informe ses membres du décès de

Tribunal de police de Neuchâtel

Le tribunal de police a tenu une brève audience hier matin, sous la présidence de M. R. Jeanprêtre, assisté de M. A. Zimmermann, substitut-greffier.

C. et Th. ont assailli M. R., qui roulait tranquillement à bicyclette et l'ont battu, car ce dernier aurait obtenu d'une jeune fille un rendez-vous qu'elle avait refusé aux deux autres.

R., qui n'a pas de domicile fixe et préfère le vagabondage à un travail sérieux, est condamné à 5 jours d'arrêt par défaut.

Le Confédéré F. P., qui était interné à Saint-Jean pour une période indéterminée, et cela depuis 5 ans, s'est senti un beau jour désireux de liberté et a quitté l'établissement.

F. P. reconnaît les faits et le tribunal le condamne à 3 mois d'emprisonnement, moins 71 jours de prison préventive et aux frais.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un chef de réception infidèle Le chef de réception d'un hôtel de Bienna, qui tient les clés du coffre-fort dans lequel sont déposés les dépôts de clients et du patron, a pris la poudre d'escampette dimanche, emportant 10,000 francs.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en cinquième page.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

Le comité de la Société vaudoise de secours mutuels a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.

Monsieur Fritz ROULIN

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88me année.



La nouvelle route cantonale Saint-Blaise - Thièle est toujours recouverte d'eau et rendue, de ce fait, impraticable.

vent se contenter de retirer les objets et les denrées périssables, car l'eau revient au fur et à mesure qu'on la pompe.

Un autre service communal est sur les dents : le service des eaux, requis de toutes parts pour installer des « gif-fards ». Deux de ces appareils ont été posés à l'imprimerie de notre journal.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

presque un mètre et une des grosses fermes n'est plus accessible à pieds secs.

Le désastre, égal à celui de 1944, est dû au débordement de la Broye et surtout au fait que le canal de la Thièle, trop peu profond et trop étroit, est insuffisant pour évacuer les hautes eaux du lac de Neuchâtel.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

La semaine passée, douze chevaux sont parvenus avec peine à sortir un char de betteraves du champ; maintenant, il n'est plus même question d'aller sur ces terrains avec des bêtes de trait, et encore moins avec des tracteurs.

La commission fédérale des eaux a visité, mardi après-midi, plusieurs endroits des rives du lac de Neuchâtel où les dégâts sont particulièrement importants.

NOS ENQUÊTES

Un nouveau système de distribution du lait à domicile entrera en vigueur le 1er décembre à Neuchâtel

Samedi, nous avons annoncé que le système de livraison du lait à domicile allait être réorganisé. La chose est maintenant décidée et dès le 1er décembre il n'y aura plus qu'un seul laitier désigné pour desservir chaque rue ou quartier de Neuchâtel.

Pas de révolution

Remarquez d'emblée qu'il ne s'agit pas là d'une révolution. Depuis 1943 déjà une convention liait les membres de la Société des laitiers de Neuchâtel et environs et les payeurs-laitiers qui viennent chaque jour du Val-de-Ruz ou de la région d'Enges ravitailler leurs clients du chef-lieu.

« Il y a deux sortes de lait »

Un médecin pour enfants et nourrissons nous donne son avis. Il estime que la réglementation qui va entrer en vigueur est hautement désirable car elle facilitera un service mal rémunéré.

La création d'une centrale laitière

Ce qu'on souhaite dans les milieux que préoccupent l'hygiène et la santé publique, c'est la création d'une centrale laitière moderne. Or il semble que longtemps ce projet se soit heurté à l'opposition de la part des intéressés.

testations à ce propos, fondées sur le sentiment qu'on porte atteinte à la liberté du commerce. A quand le boucher... et le boulanger désignés d'office?

« Le lait, c'est du lait... »

A cet argument on répond que rien n'empêche quiconque de se rendre à la laiterie de son choix. Les maitresses de maison qui tiennent à leur laitier habituel réagissent, disent les promoteurs du projet, selon un réflexe sentimental.

Les clients ont un moyen de recours

Quant à la différence entre les laits traités et non traités du réfrigérateur, les laitiers affirment qu'il s'agit d'une question de présentation et non de qualité.

En résumé, la situation ne va pas changer d'une façon sensible.

La création d'une centrale laitière

Ce qu'on souhaite dans les milieux que préoccupent l'hygiène et la santé publique, c'est la création d'une centrale laitière moderne.

Nous avons consulté des laitiers à ce propos. Il nous ont déclaré qu'eux-mêmes désiraient vivement qu'une telle centrale soit aménagée.

Les clients ont un moyen de recours

Quant à la différence entre les laits traités et non traités du réfrigérateur, les laitiers affirment qu'il s'agit d'une question de présentation et non de qualité.

En résumé, la situation ne va pas changer d'une façon sensible.

La création d'une centrale laitière

Ce qu'on souhaite dans les milieux que préoccupent l'hygiène et la santé publique, c'est la création d'une centrale laitière moderne.

La création d'une centrale laitière

Ce qu'on souhaite dans les milieux que préoccupent l'hygiène et la santé publique, c'est la création d'une centrale laitière moderne.

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours. Ps. CXXI, 1.

Madame et Monsieur Charles Kramer-Muller, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Constant Monnier-Muller, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Hélène Muller, les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Ida MULLER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui paisiblement, dans sa 70me année.

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 30 novembre, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame et Monsieur Paul Jeanneret-Quinche et leurs enfants, à Cernier; Monsieur et Madame Charles Quinche-Chollet et leur fils, à Colombier; Monsieur et Madame Edmond Quinche-Pulver et leur fils, aux Ponts-de-Martel;

Madame Charles QUINCHE que Dieu a rappelée à Lui le 27 novembre 1950, dans sa 68me année, après une longue maladie.

Veuillez, demeurez fermes dans la foi, soyez des hommes, fortifiez-vous. I Cor. XVI, 13.

L'incinération aura lieu mercredi 29 novembre 1950, à 14 heures.

Culte au crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: Cernier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la Société fédérale de gymnastique « l'Antenne » a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de

Madame Charles QUINCHE

épouse de leur feu président d'honneur, M. Charles Quinche.

L'incinération aura lieu mercredi 29 novembre 1950, à 14 heures.

Le comité du Ski-club de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame Charles QUINCHE

mère de messieurs Edmond et Maurice Quinche, membres du club.

Monsieur Fritz Roulin, à Vauseyon; Madame et Monsieur Osear Gurtner, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux;

Madame veuve Marie Billaud et ses filles, à Peseux; Madame et Monsieur Paul Tissot, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod,

ainsi que les familles Thiébaud, à Bienna, Roulin et Brandt, à Saint-Aubin.

ont la profonde douleur d'annoncer la perte irréparable de

Monsieur Fritz ROULIN

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé ma course, J'ai gardé la foi.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 29 novembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Charmettes 27, Vauseyon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la Société vaudoise de secours mutuels a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Fritz ROULIN

survenu à Neuchâtel le 26 novembre 1950.

In memoriam

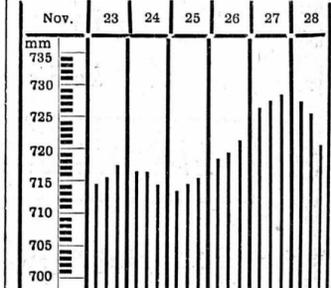
Monsieur Albert MULLER

29 novembre 1946 - 29 novembre 1950. Seuls sont morts ceux que l'on oublie. Son épouse.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 28 novembre. Température: Moyenne: 6,2; min.: 2,6; max.: 8,4. Baromètre: Moyenne: 724,8. Eau tombée: 5,8. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: modéré depuis 19 heures, couvert, pluie.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac, du 27 nov., à 7 h.: 431,33 Niveau du lac, du 28 nov., à 7 h. 30: 431,43

Prévisions du temps: Nord des Alpes: ciel couvert avec précipitations intermittentes. Température en baisse au cours de mercredi. Vents d'ouest faibles à modérés en plaine, forts en montagne.

Rédacteur responsable: R. Braichet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel